

PROGRAMME LOCAL d'insertion et de cohésion sociale 2020

Commission RSA de FLERS

**PROGRAMME LOCAL D'INSERTION
ET DE COHESION SOCIALE
FLERS**

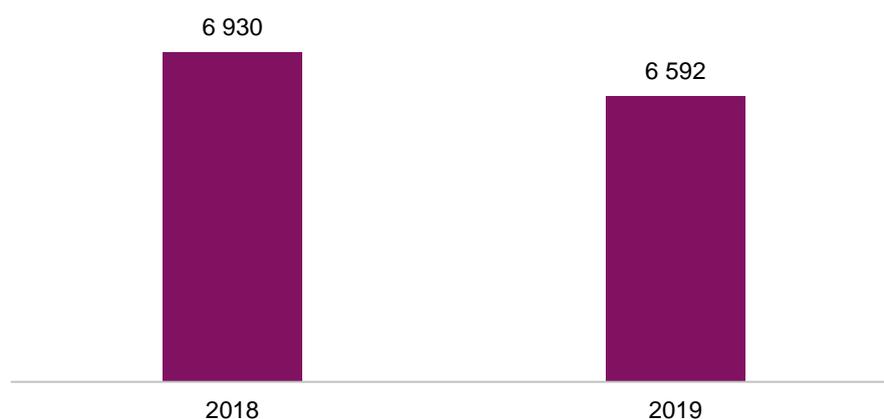
La politique d'insertion du Département, inscrite dans un cadre réglementaire commun à l'ensemble des départements, est déclinée au sein du Programme Départemental d'Insertion (PDI). Depuis de nombreuses années, l'Orne a choisi, pour être proche des besoins territoriaux, de décliner son PDI en Programmes Locaux d'Insertion et de Cohésion Sociale (PLICS) sur chaque territoire de Commission RSA.

I. LE RSA DANS L'ORNE

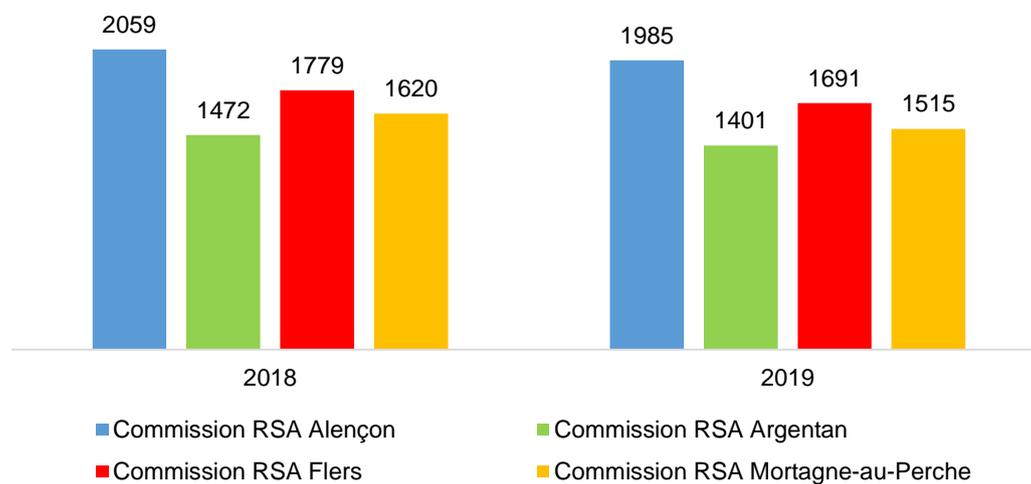
I.1 LES ALLOCATAIRES DU RSA

Les bénéficiaires du RSA : nombre de ménages allocataires
(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

Données départementales



Données par Commission RSA



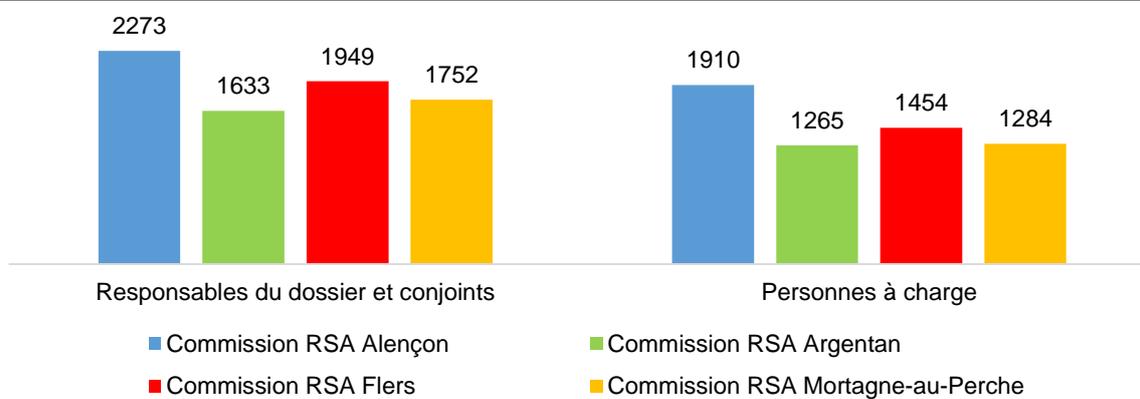
Les bénéficiaires du RSA : allocataires et conjoints/personnes à charge

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

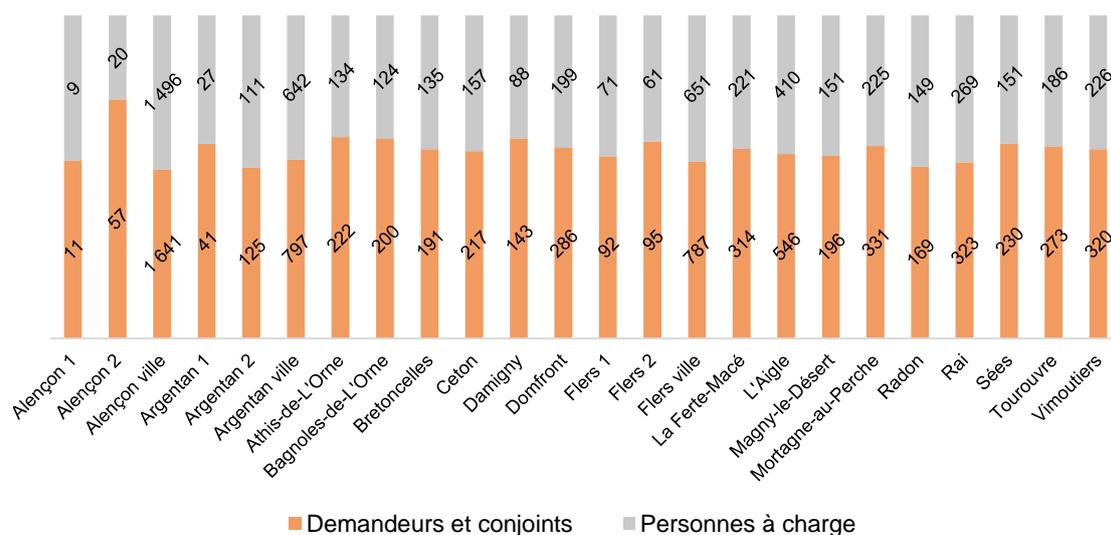
Données départementales



Données par Commission RSA



Données cantonales



EN RESUME

Au 30 novembre 2019, Le nombre de ménages allocataires du RSA dans l'Orne est de **6 592**. Nous pouvons noter une **baisse de 4,9%** par rapport à l'année 2018.

Concernant les Commissions RSA réparties à l'échelle territoriale :

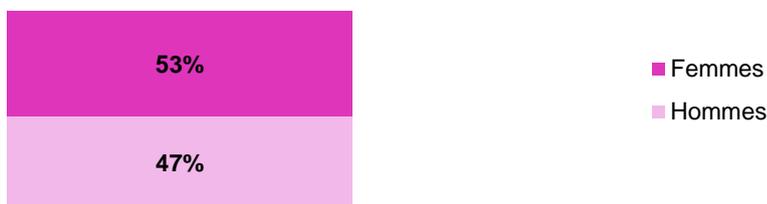
- **Alençon** : on constate une diminution de 3,6 % du nombre de ménages allocataires du RSA par rapport à 2018 ;
- **Argentan** : une baisse de 4,8 % du nombre de ménages allocataires du RSA par rapport à 2018 est à noter ;
- **Flers** : une baisse de 4,9 % du nombre de ménages allocataires du RSA est à noter ;
- **Mortagne-au-Perche** : on enregistre une diminution de 6,5 % par rapport à 2018.

En 2019, le nombre de personnes couvertes par le dispositif RSA dans l'Orne (allocataires, conjoints et personnes à charge) est de 13 520 personnes. Rapporté aux 285 300 personnes résidant de manière principale dans le département de l'Orne, le dispositif RSA couvre donc **4,74% de la population départementale**.

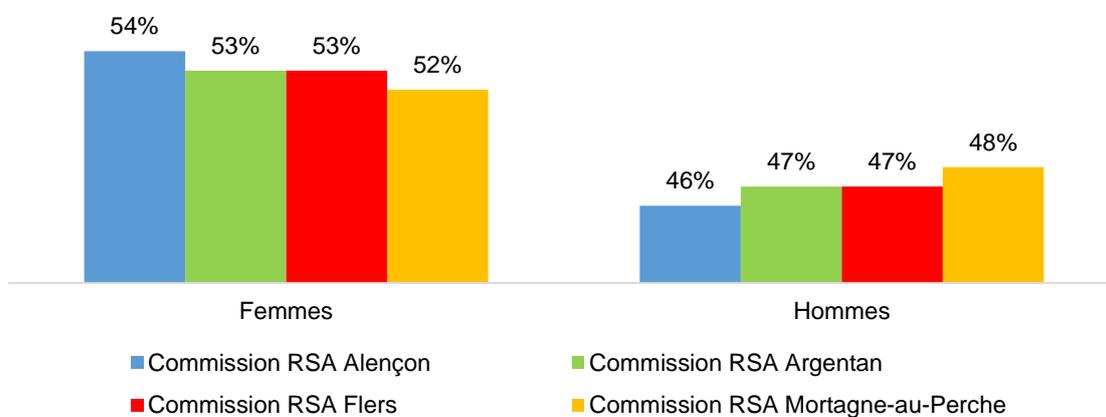
Les bénéficiaires du RSA : la répartition par sexe

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

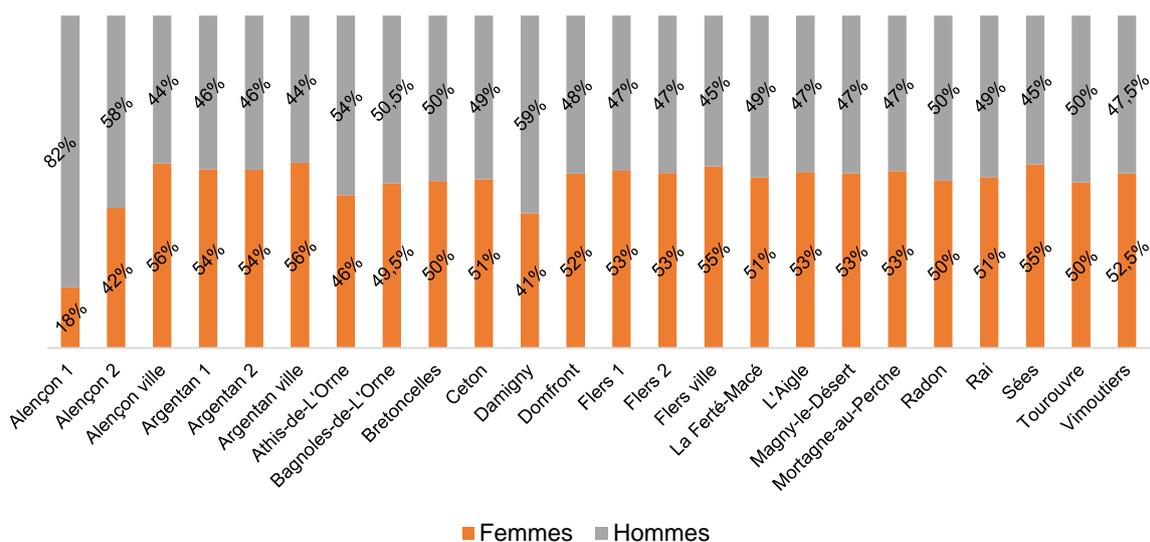
Données départementales



Données par Commission RSA



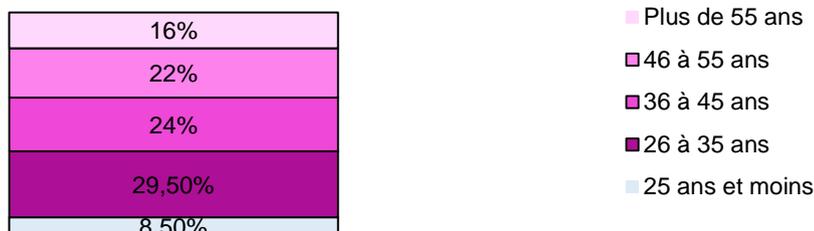
Données cantonales



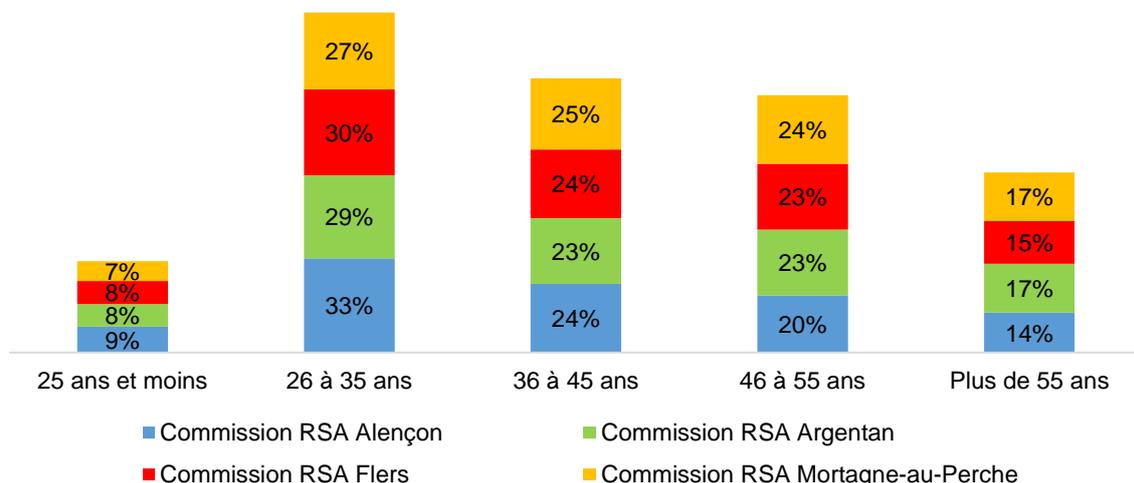
Les bénéficiaires du RSA : la répartition par âge

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

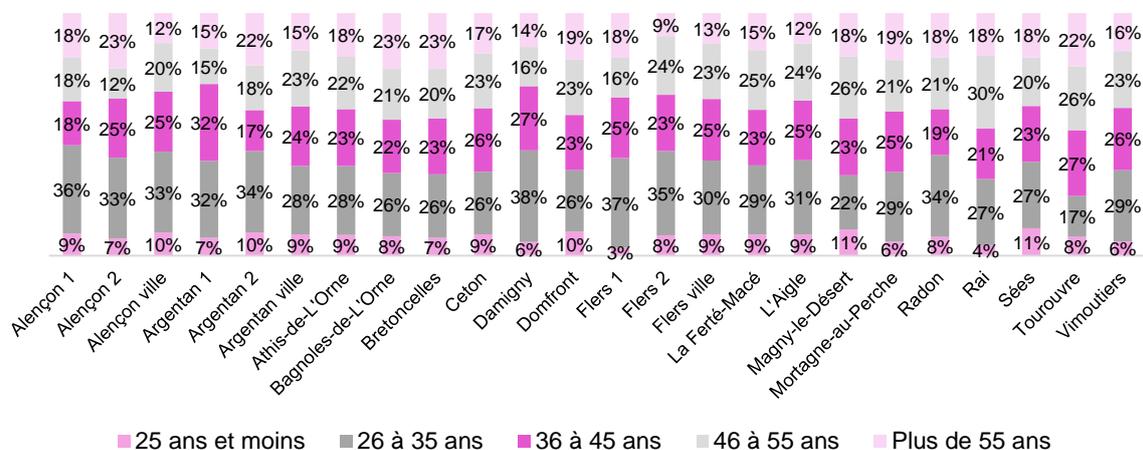
Données départementales



Données par Commission RSA



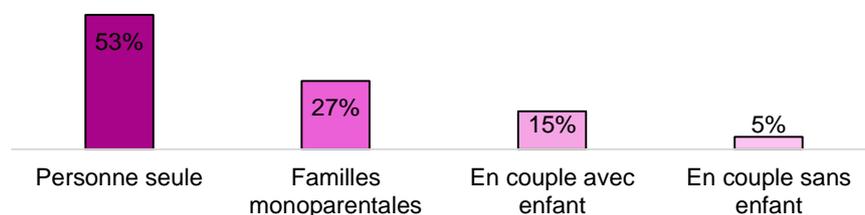
Données cantonales



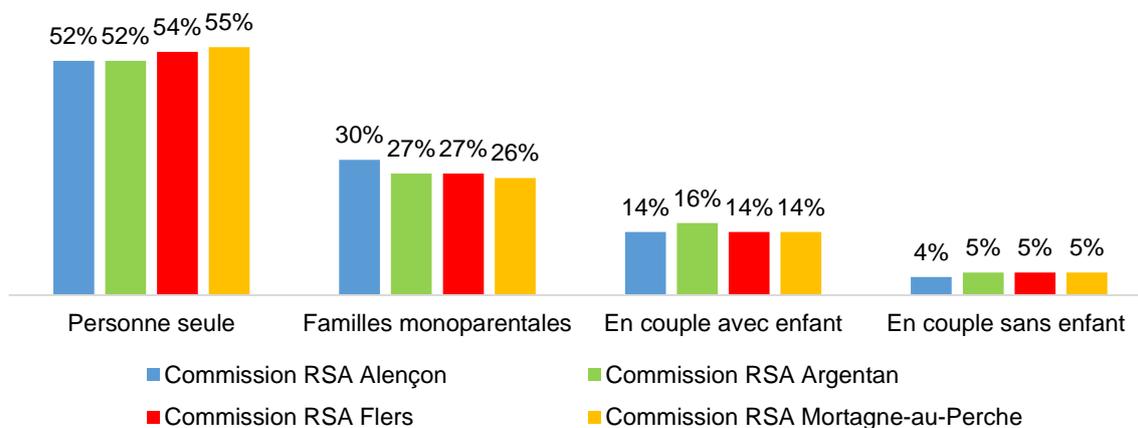
Les bénéficiaires du RSA : la répartition par situation familiale

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

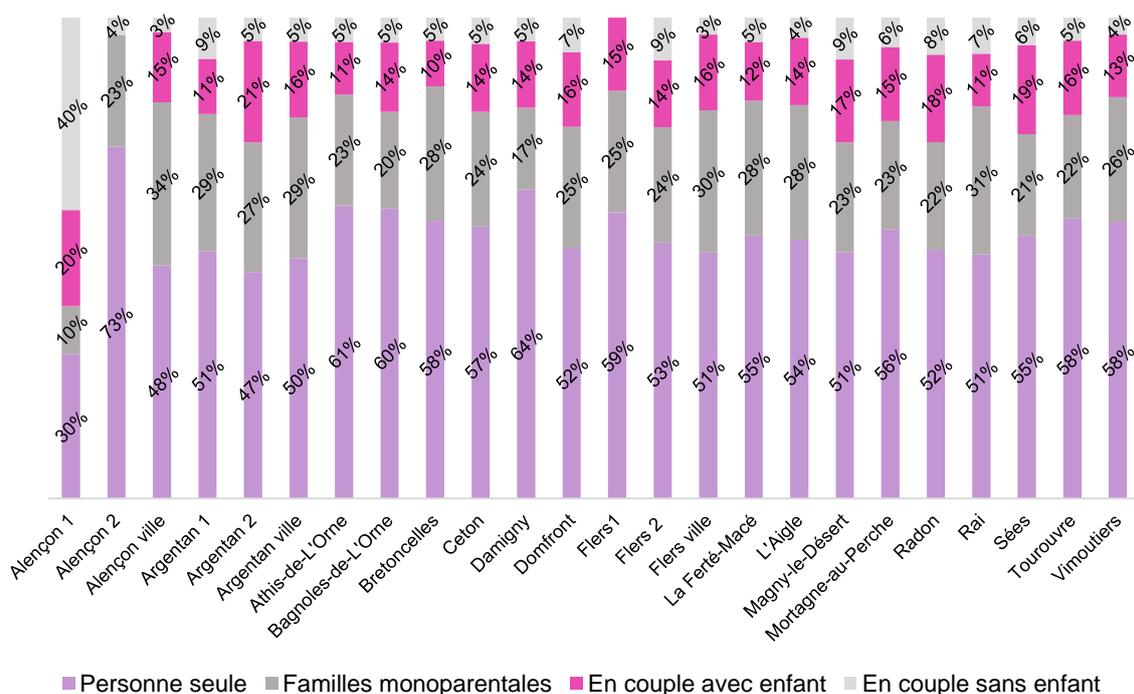
Données départementales



Données par Commission RSA



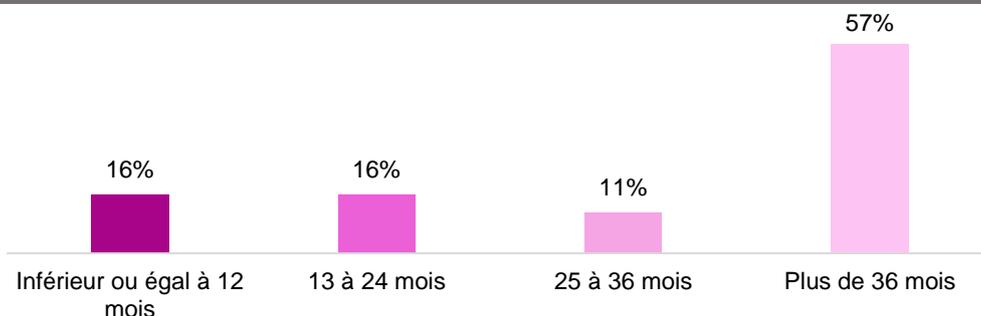
Données cantonales



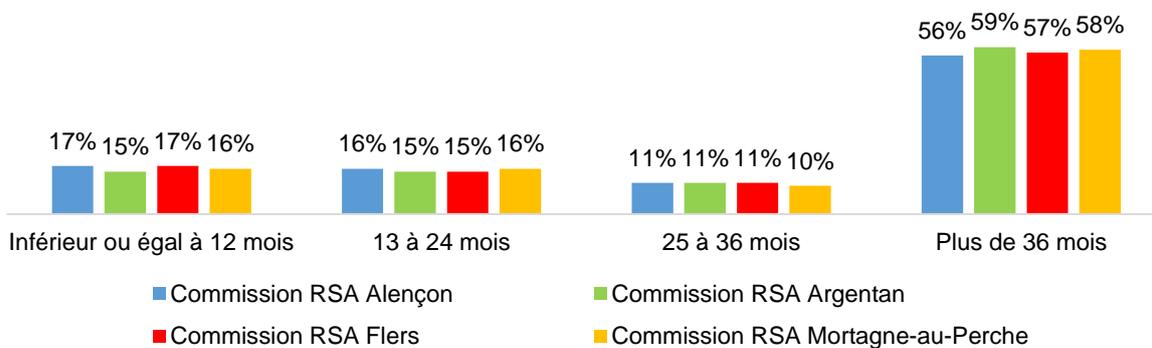
Les bénéficiaires du RSA la répartition par ancienneté

(Données au 30 novembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne – PS – DASTI)

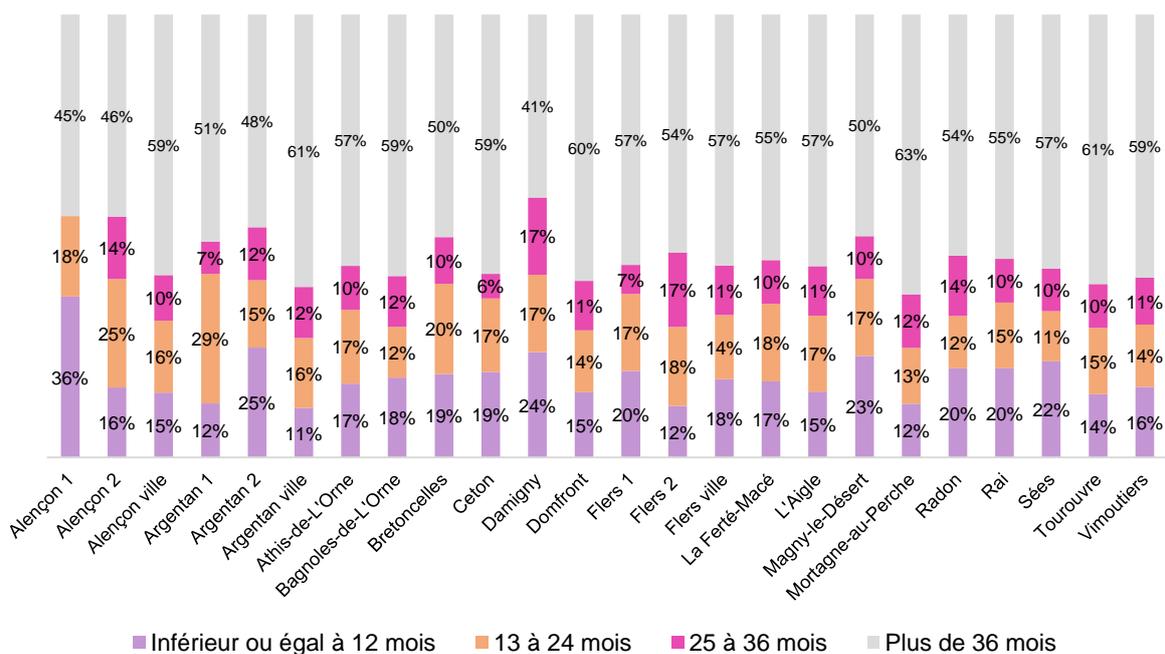
Données départementales



Données par Commission RSA



Données cantonales



En résumé

Concernant la répartition par sexe des bénéficiaires du RSA, nous pouvons noter que **53% des personnes sont des femmes et 47% des hommes.**

Si l'on observe la répartition des bénéficiaires du RSA par âge, nous pouvons noter que la **part des 26-35 ans représente 29,5%** des bénéficiaires du RSA dans l'Orne, contre 8,5% des plus des 18-25 ans.

Les personnes allocataires du RSA les **plus représentées** sont les **personnes seules** (53%) et les **familles monoparentales** (27%).

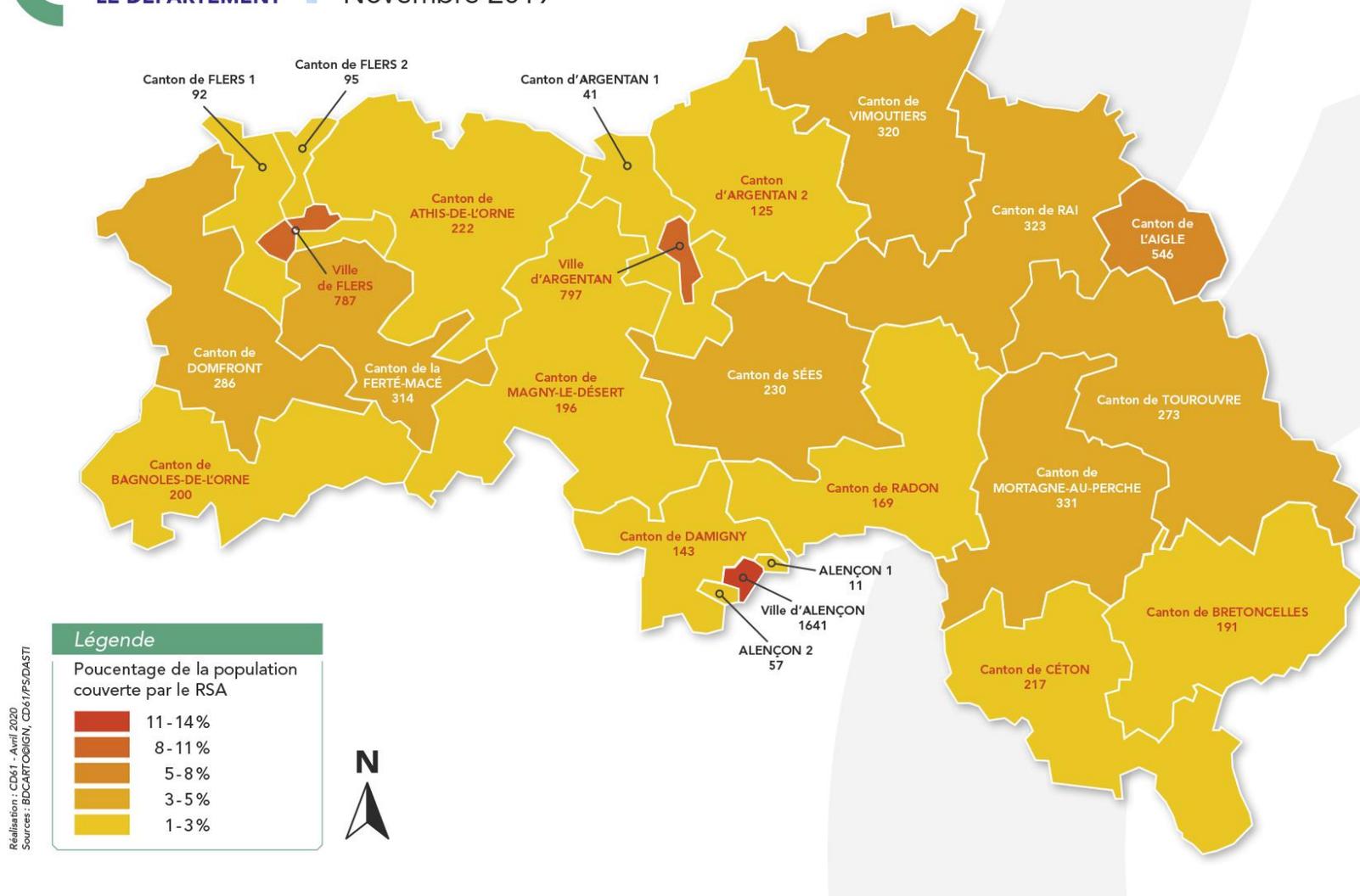
De manière significative, **57% des personnes sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 36 mois.** Cette donnée est sensiblement « uniforme » sur les différents territoires ornaï. La part des **personnes bénéficiaires du RSA depuis moins de 24 mois** pour le département de l'Orne est de **32%**.

I.2 LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE



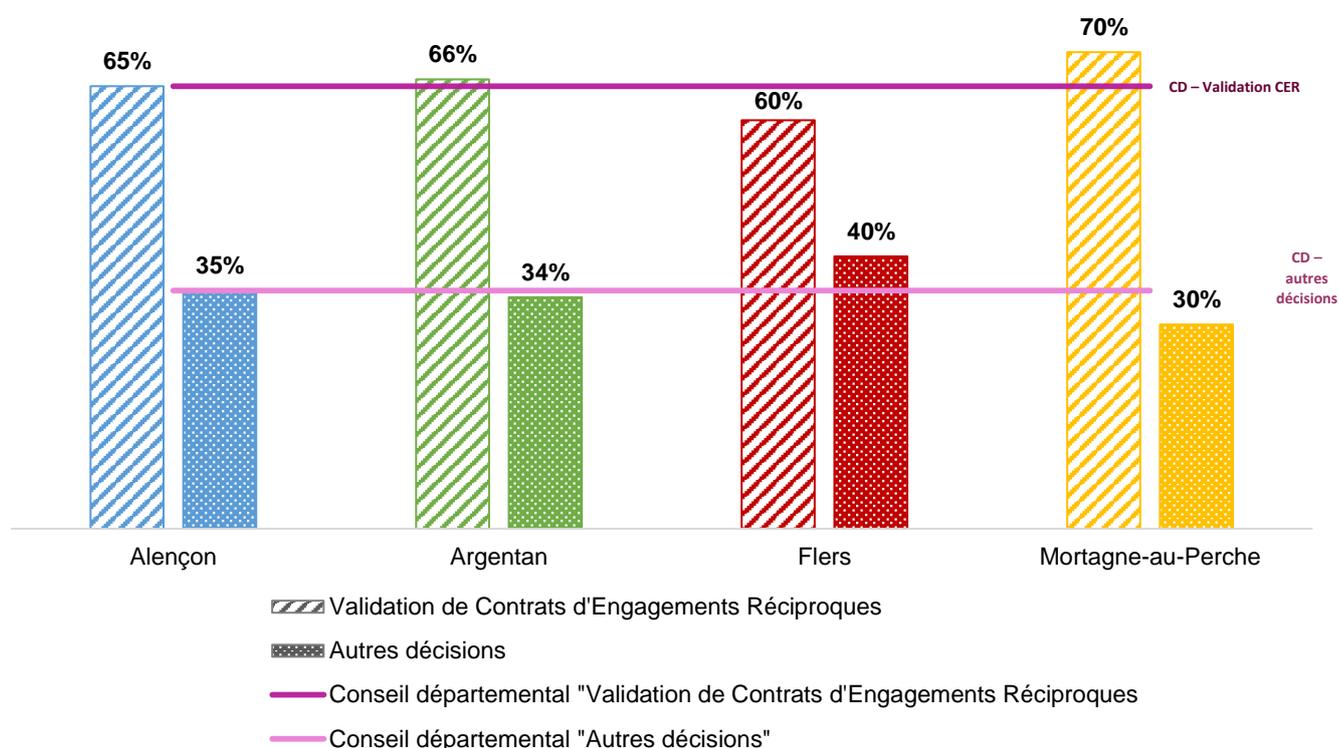
Répartition du nombre des allocataires et conjoints du RSA

Novembre 2019

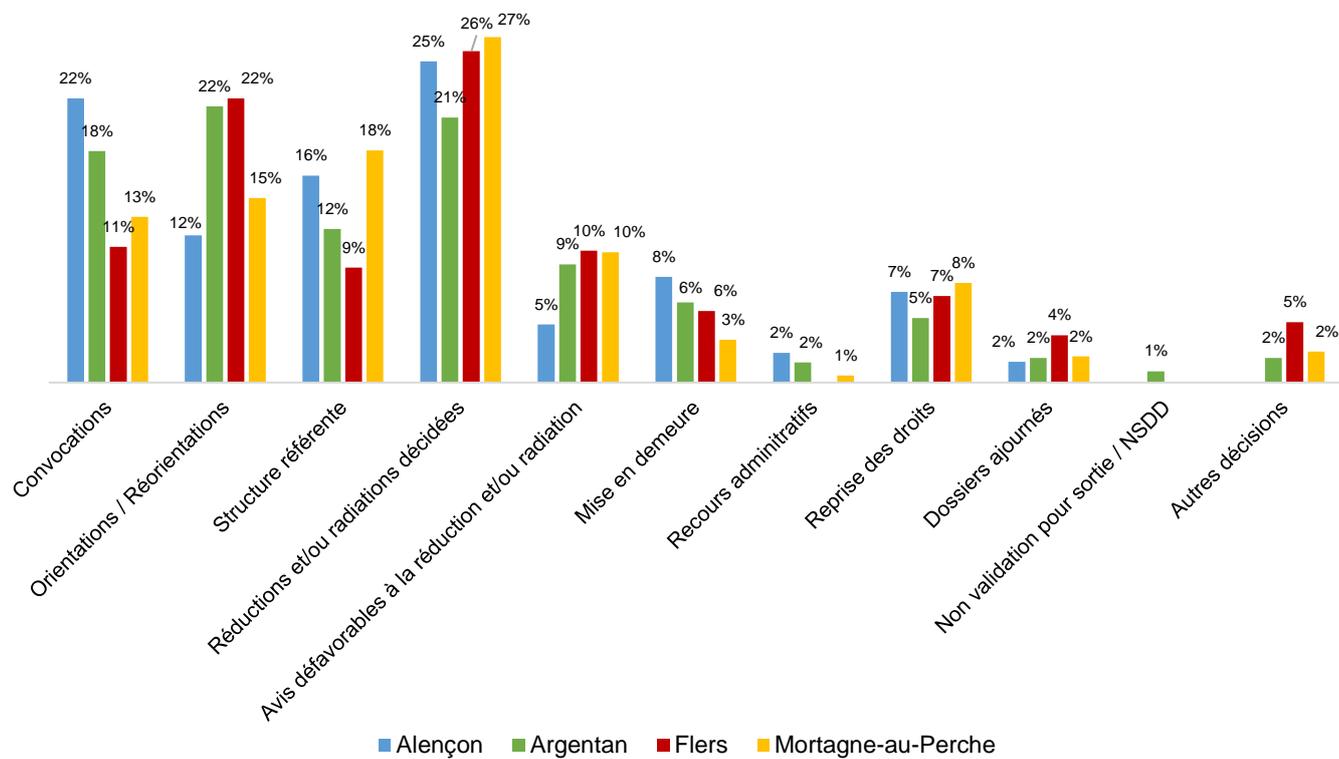


I.3 L'ACTIVITE DES COMMISSIONS RSA

Les décisions des Commissions RSA 2019 par territoires
(Données à décembre 2019 – Source : Conseil Départemental de l'Orne – PS – DASTI)



Détail des « autres décisions » des Commissions RSA
(Données à décembre 2019 – Source : Conseil Départemental de l'Orne – PS – DASTI)



II. LES DISPOSITIFS D'INSERTION

II.1 LES PARTICIPANTS AUX ACTIONS DU PROGRAMME LOCAL D'INSERTION ET DE COHESION SOCIALE

Les actions d'insertion s'adressent en priorité aux personnes allocataires du RSA et à leurs conjoints soumis à l'obligation d'insertion et inscrits dans une démarche d'insertion formalisée dans le cadre d'un P.P.A.E ou d'un contrat d'engagements réciproques.

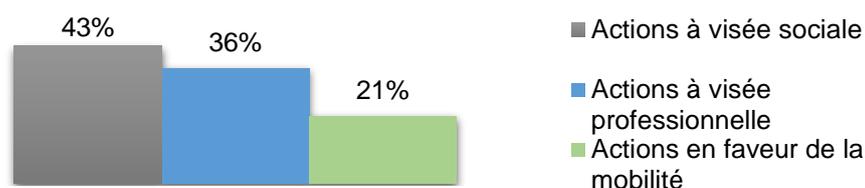
Les actions sont financées en réponse à des besoins diagnostiqués et elles sont réadaptées chaque année en fonction des constats dressés dans le cadre de leur suivi.

Ces actions doivent être un levier pour permettre aux bénéficiaires du RSA ayant un faible niveau de formation, d'accéder aux actions de droit commun.

Nombre de personnes concernées par les actions du PLICS en 2019

Au 30 novembre 2019, **599 mesures** du PLICS ont été mobilisées pour les bénéficiaires du RSA du territoire de commission RSA de Flers.

Répartition des actions du PLICS au 30 novembre 2019

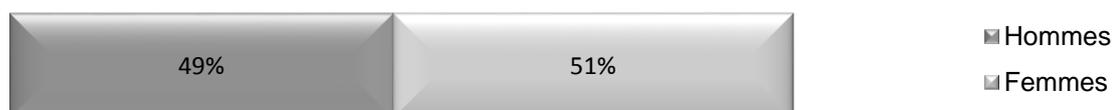


Les actions à visée professionnelle sont la primo professionnelle, l'accompagnement en association intermédiaire, les ateliers et chantiers d'insertion ;

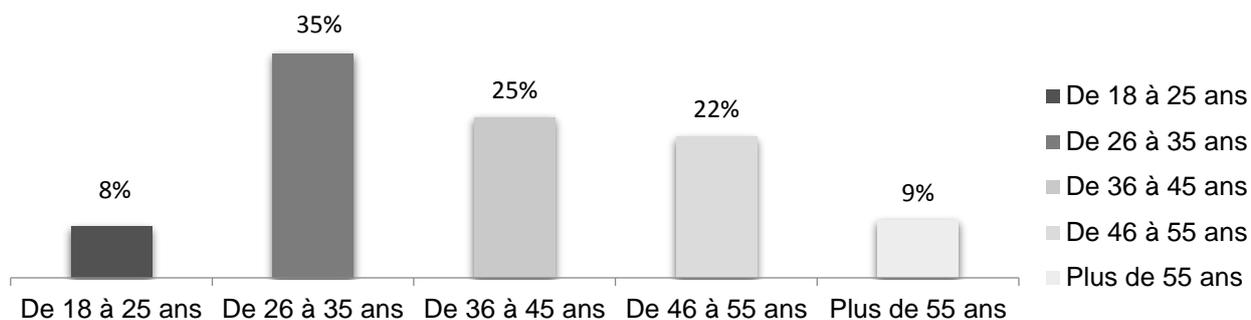
Les actions en faveur de la mobilité sont le garage itinérant, la plateforme mobilité et l'action permis B.

Les actions à visée sociale sont la primo sociale, l'accompagnement réalisé sur les actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'intégration de publics étrangers, les jardins partagés, la marche pour le bien-être et l'image de soi.

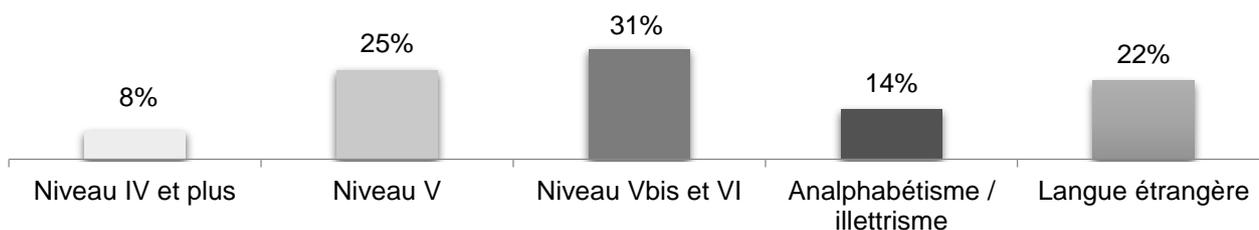
Répartition par sexe au 30 novembre 2019



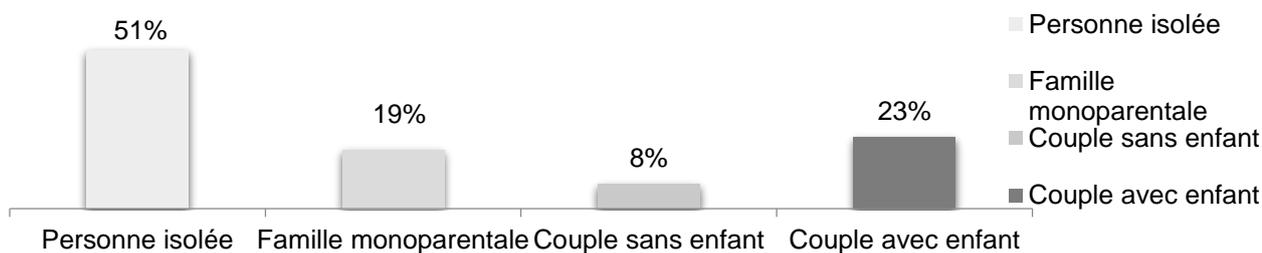
Répartition par âge au 30 novembre 2019



Niveau de formation au 30 novembre 2019



Situation familiale au 30 novembre 2019



Le niveau des bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion est faible ; 92 % ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

51 % des personnes bénéficiaires du RSA ayant suivi les actions d'insertion sont isolées avec ou sans enfant.

II.2 L'ACCES A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

Axes	Structures	Actions
Ateliers de formation de base et apprentissage de la langue	INFREP	Accompagnement spécifique RSA au sein des ateliers de formation de base
	INFREP	Français et intégration sur le territoire
	ASTI	Atelier d'apprentissage de la langue française
Insertion professionnelle	L'Etape	Primo professionnelle

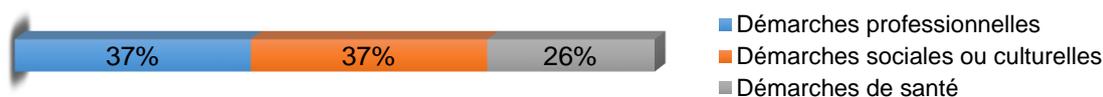
L'accompagnement spécifique au sein des Ateliers de Formation de Base permet aux personnes en difficulté de progresser dans la maîtrise des compétences de base : lire, écrire, compter, communiquer. Il favorise le transfert des compétences acquises dans la vie quotidienne, familiale, sociale, professionnelle et permet de développer les savoirs de base de l'apprenant, ses compétences sociales et son potentiel d'autonomie.

Des ateliers sont proposés à partir des besoins concrets des participants, comme l'aide au remplissage de documents administratifs, comment appréhender l'information, la sensibilisation à l'outil informatique, apprendre à s'orienter et se déplacer dans son environnement géographique, l'ouverture sur l'extérieur par la participation aux actions locales et visites culturelles (exposition, médiathèque, portes ouvertes, ..). S'ajoutent à ces supports des thèmes d'animations centrés sur le développement personnel comme la santé, l'image de soi, la culture et l'emploi.

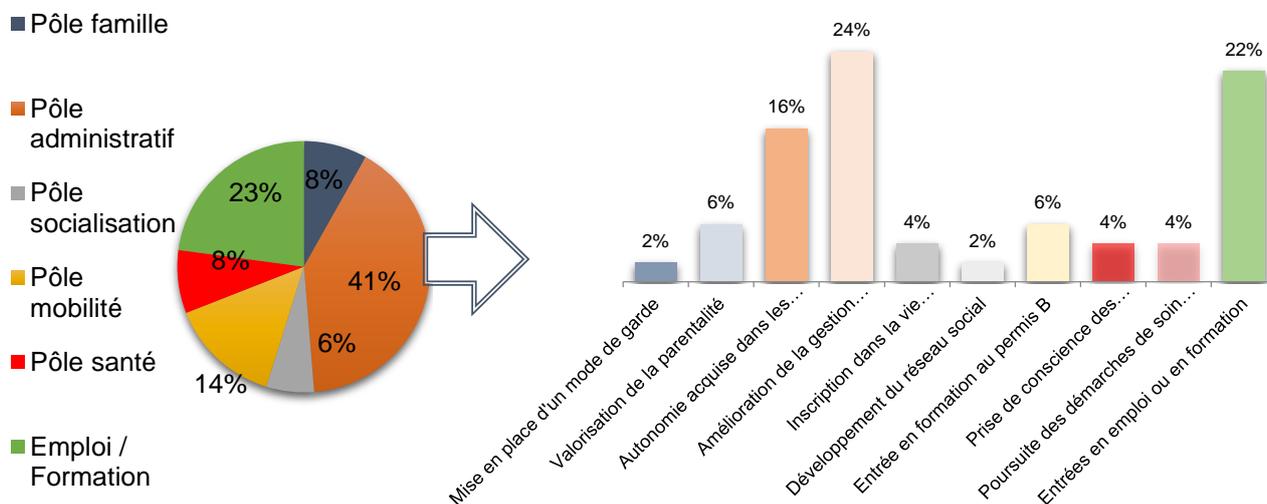
Indicateurs d'évaluation

29 participants en 2019 pour 32 conventionnés.

Démarches engagées pendant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action : évolution des parcours



A noter

- Ouverture culturelle et parentalité,
- Acquisition d'une plateforme de formation à distance,
- Un partenariat riche et dynamique,
- Nombreux entretiens tripartites,
- Plusieurs inscriptions au bilan de santé,
- 76 % des personnes accompagnées en 2019 sont des femmes,
- 62 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans.

Action 2020

INFREP

16 rue Jacques Durrmeyer – 61 100 FLERS
Tél : 02.33.64.25.99 – Mail : infrep61@infrep.org

Emploi formation

Accompagnement spécifique RSA
au sein des ateliers de formation de base

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Favoriser la résolution des difficultés sociales en amorçant l'insertion professionnelle ;
- Faciliter l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes ;
- Permettre aux personnes de bénéficier de l'appui de structures pour résoudre les difficultés repérées ;
- Favoriser la mobilité des personnes tant géographiquement que professionnellement.

Objectifs opérationnels :

- Restaurer la confiance en soi, développer la capacité de confiance en soi, de projection dans l'avenir ;
- Rompre l'isolement ;
- Mobiliser les capacités afin que les personnes s'engagent dans un parcours d'insertion professionnel ;
- Acquérir une méthodologie de recherche d'emploi.

Publics

32 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion

Organisation / Déroulement

- **Entrée dans l'accompagnement** : recueil des premiers éléments de diagnostic de la situation ; faire adhérer la personne à la démarche ; réaliser un positionnement de la personne. Durée : 1h00 à 2h00 – à la fin de l'entretien, un second rendez-vous sera programmé. Les rendez-vous sont au maximum tous les 15 jours et au minimum tous les mois ;
- **Parcours dans l'accompagnement** : le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la situation de la personne et le suivi des objectifs sont réalisés régulièrement ;
- **Sortie de l'accompagnement** : à la sortie du Programme de Formation de Base, y compris lorsque celle-ci se produit avant l'échéance prévue, un bilan global de la situation de la personne est effectué. Un suivi à trois mois et à six mois post-accompagnement sera réalisé afin d'obtenir des informations sur l'évolution de la situation des personnes.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : salle d'animation, connexion internet, téléviseur, 12 ordinateurs ;
- **Moyens humains** : une équipe pédagogique de trois formatrices sur Flers et la Ferté Macé.

Partenaires associés au projet

Le Conseil départemental de l'Orne, la Mission Locale, Pôle Emploi, CAP Emploi, le CCAS, la CAF, les Centres de formation, le CIDFF, l'IRSA, les structures d'insertion, les associations caritatives, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes bénéficiaires du RSA, participant à l'accompagnement spécifique ;
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent ;
- Nombre d'abandons ;
- Evolution des publics en matière d'acquisition des savoirs de base ;
- Situation des personnes à la sortie de formation.

Perspectives 2020

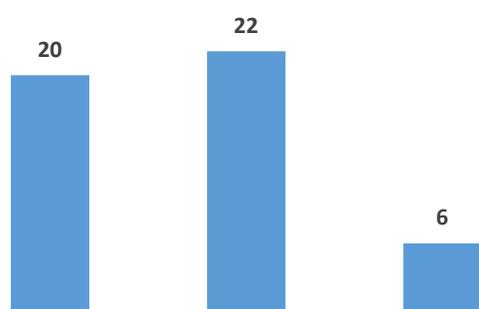
Remobiliser les personnes issues de la communauté des gens du voyage.

Les bénéficiaires du RSA 2019

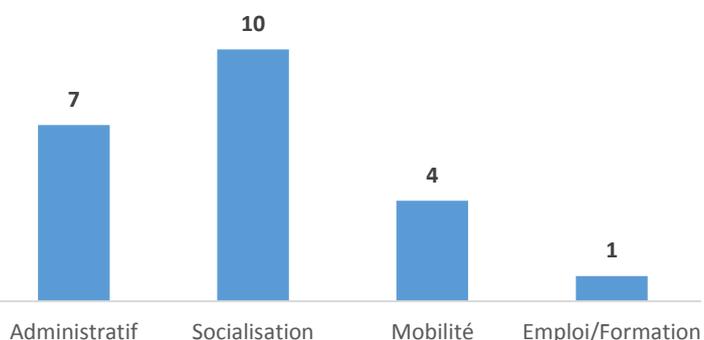
37 personnes sont entrées dont 9 bénéficiaires du RSA en 2019.

Les indicateurs d'évaluation

Démarches engagées durant l'action



Situation des personnes à la sortie de l'action



A noter

- 57 % des personnes accompagnées sont des hommes ;
- 57 % des bénéficiaires du RSA ont entre 26 et 35 ans ;
- 46 % des personnes accompagnées sont en couple avec enfant(s) ;
- 68 % des personnes accompagnées sont issues de la zone dite « urbaine ».

Objectifs de l'action**Objectifs généraux :**

- Apprendre la langue française à l'oral et à l'écrit avec l'acquisition au minimum du niveau A1 du cadre commun européen de référence ;
- Aider à l'autonomie dans les démarches de la vie quotidienne pour favoriser l'insertion sociale et économique ;
- Favoriser la participation à la vie citoyenne de Flers.

Objectifs opérationnels :

- Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ;
- Comprendre des annonces, des instructions, des consignes, des informations simples, des courriers ;
- Se présenter, demander des objets, des services ;
- Ecrire son identité, ses coordonnées, pour remplir des fiches de renseignement.

Publics

Cette action concerne 9 personnes bénéficiaires du RSA, étrangères pro-arrivants soumises à l'obligation d'insertion et sera valorisée dans le cadre d'un Contrat d'Engagements Réciproques (CER) ou d'un Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Organisation / Déroulement

- **Entrée dans la formation** : rédaction de la « fiche diagnostic », suivi de la situation de la personne (30 minutes). Les objectifs généraux sont formalisés sous forme de Contrats d'Objectifs ;
- **Parcours** : le formateur met tout en œuvre afin que la personne puisse atteindre les objectifs fixés. Ainsi, l'évaluation de l'évolution de la personne et le suivi des objectifs sont réalisés régulièrement ;
- **Sortie** : un bilan de la situation de la personne est effectué (niveau de compétence langagière, orientation vers d'autres partenaires ou dispositifs, situation vis-à-vis de l'emploi).

Moyens humains et matériels

- **Moyens humains** : responsable d'agence, responsable de formation, assistante de gestion, équipe pédagogique ;
- **Moyens matériels** : salle d'animation, connexion internet, téléviseur, 12 ordinateurs, ...

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la Mission Locale, Pôle Emploi, le CCAS, la CAF, les Centres de formation, le CIDFF, l'IRSA, les structures d'insertion, les associations caritatives, les entreprises du bassin d'emploi, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2020

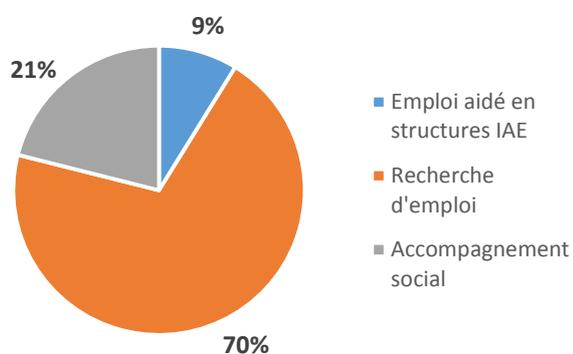
Continuité de la formation linguistique pour les stagiaires souhaitant atteindre des niveaux supérieurs.

Les bénéficiaires du RSA 2019

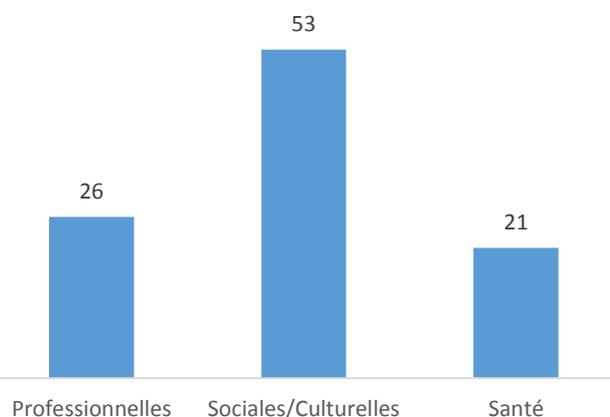
57 personnes sont entrées sur l'action en 2019 dont 8 bénéficiaires du RSA.

Les indicateurs d'évaluation

Situation des personnes à l'entrée de l'action



Démarches engagées pendant l'action



A noter

- 65 % des personnes accompagnées sont des femmes ;
- 46 % des personnes bénéficiaires du RSA ont plus de 35 ans ;
- 61 % des personnes accompagnées sont isolées ;
- 100 % des personnes accompagnées sont issues des quartiers prioritaires.

Objectifs de l'action**Objectifs généraux :**

- Valoriser et partager les savoirs de tous ;
- Apporter une aide et accompagner les familles dans les démarches administratives, la défense des droits ;
- Sensibiliser à la vie citoyenne ;
- Faciliter l'insertion des personnes d'origine étrangère en assurant l'apprentissage de la langue française ;
- Développer le lien social entre les différentes composantes culturelles.

Objectifs opérationnels :

- Mise en place d'ateliers d'initiation à la langue française, de cuisine ;
- Organisation de sorties culturelles, ludiques.

Publics

Cette action concerne 8 personnes bénéficiaires du RSA soumises à l'obligation d'insertion et sera valorisée dans le cadre d'un Contrat d'Engagements Réciproques (CER) ou d'un Plan Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Organisation / Déroulement

- Echanges de savoirs : mise en contact de personnes issues de communautés diverses ;
- Atelier « lire, écrire, partager » au sein des groupes d'initiation à la langue française ;
- Accompagner dans les démarches administratives, rendues encore plus nécessaires du fait de la dématérialisation d'un grand nombre de procédure ;
- Découverte de Flers et de sa région pour en découvrir les richesses tant naturelles que culturelles.

Moyens humains et matériels

Moyens matériels : locaux mis à disposition par la maison d'activités Emile Halbout.

Partenaires associés au projet

Pôle Emploi, le Conseil Départemental de l'Orne, INFREP, les services sociaux, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du RSA,
- Nombre d'abandons,
- Nombre de certificats de formation générale ou autres certificats,
- Evolution des publics sur les compétences développées pendant l'action,
- Situation des personnes à la sortie de la formation.

Perspectives 2020

Poursuite du dispositif.
Communication auprès des partenaires.

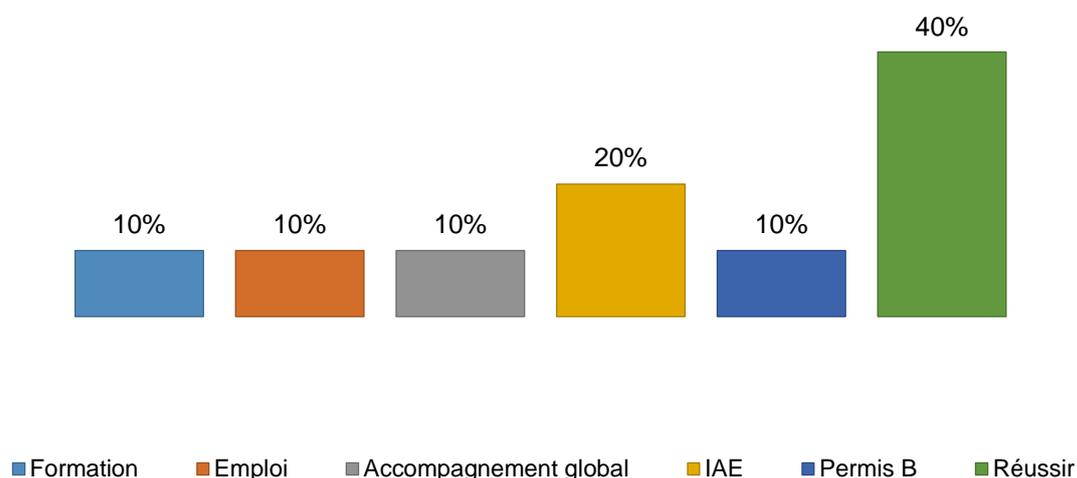
La Primo professionnelle est réalisée dans le cadre d'un marché public 2019 à 2021. L'évaluation ci-dessous porte sur l'action menée en 2019.

Indicateurs d'évaluation

28 bénéficiaires sont entrés sur l'action soit un taux de participation de 108 %. 11 personnes sont sorties au 31/12/2019.

Résultats obtenus

Un taux de sorties positives de 91 %.



A noter

- 75 % du public est en orientation sociale,
- 71 % des personnes accompagnées sont des femmes,
- 57 % du public est âgé de plus de 36 ans,
- 79 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 43 % des bénéficiaires sont isolés avec ou sans enfant,
- 82 % des personnes entrées sur l'action sont bénéficiaires du RSA depuis plus de 24 mois,
- 29 % des personnes accueillies disposent d'une automobile comme moyen de locomotion.

Objectifs de l'action

Cette action a pour objectif de travailler sur les freins à l'insertion pour engager un parcours d'insertion socio professionnel afin de :

- Accéder à une action d'accompagnement vers l'emploi ou la formation,
- Aider la personne à prendre conscience de ses difficultés et de ses compétences pour adapter son parcours,
- Valider ou invalider un projet professionnel.

Ainsi, à la sortie du dispositif, 50 % des personnes doivent avoir engagé une suite de parcours :

- Entrée en formation,
- Entrée en emploi,
- Entrée en accompagnement vers et dans l'emploi du Conseil départemental (AVE) après validation par le référent social et en concertation avec le référent Pôle emploi de l'AVE,
- Entrée en structure IAE,
- Dispositif #AVENIR du Conseil régional,
- Autre action de droit commun et / ou du PDI visant à l'insertion.

Publics

Bénéficiaires du RSA socle soumis à droits et devoirs rencontrant des difficultés sociales et / ou professionnelles entravant dans un premier temps l'accès à un parcours d'insertion professionnelle. 26 parcours par an.

Organisation / Déroulement

L'action se déroulera sur Flers et sur un site délocalisé en fonction des besoins repérés chaque année.

Le rythme est progressif avec une alternance entre des temps collectifs et individuels.

Des périodes de stages doivent permettre une confrontation au monde du travail, d'évaluer les capacités du bénéficiaire et valider un projet professionnel.

Les projets professionnels travaillés devront être réalistes au regard du marché de l'emploi et liés à des métiers correspondant au marché du travail de la zone de mobilité de la personne. Un projet de secours sera également travaillé.

Chaque bénéficiaire devra, en sortie d'action, présenter un plan d'action avec des échéances pour chaque étape.

Un suivi post accompagnement est prévu à 3 et 6 mois afin de s'assurer de la continuité du parcours.

Moyens humains et matériels

- Les moyens matériels de l'Etape,
- Un conseiller en insertion professionnelle.

Partenaires associés au projet

Référents sociaux et professionnels, Pôle emploi, partenaires de l'insertion, entreprises...

Indicateurs d'évaluation

- Tableau mensuel nominatif des suivis, bilans nominatifs,
- Nombre de solutions positives d'insertion, nombre d'emplois, d'entrées en formation,
- Comités de suivi.

Perspectives 2020

Marché 2019 – 2021

II.3 L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

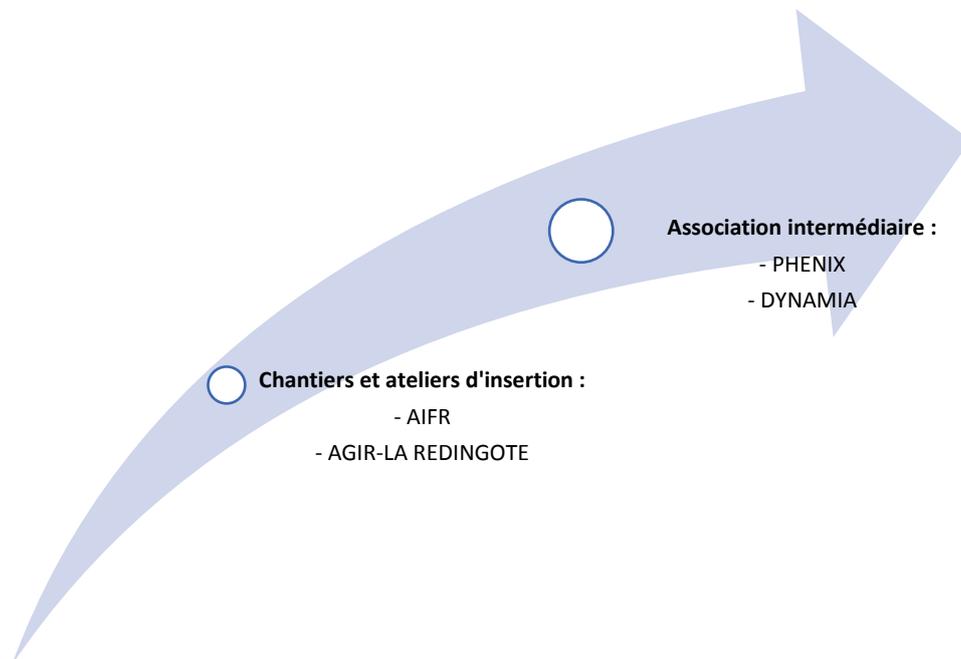
Structures	Actions
AIFR	Ateliers et chantiers d'insertion
AGIR – LA REDINGOTE	Ateliers et chantiers d'insertion
PHENIX	Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire
DYNAMIA	Accompagnement spécifique des bénéficiaires en association intermédiaire

Le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique propose aux personnes en insertion le retour à une activité professionnelle ainsi qu'un accompagnement individualisé avec l'objectif d'un retour à l'emploi.

Le contrat de travail permet de reprendre une place dans la société et de retrouver les habitudes nécessaires à une reprise d'emploi pérenne. Se lever le matin pour être à l'heure, savoir se comporter au sein d'un groupe, respecter les consignes, être attentif à sa tâche sont des compétences à maîtriser pour garder son emploi. L'accompagnement individualisé proposé par la structure tient une place importante dans la réussite du parcours des personnes ; il permet à la fois de rompre l'isolement et d'aider à la résolution des difficultés d'ordre de santé, d'accès au logement et de mobilité. L'accompagnement est centré sur la définition du projet professionnel pour un accès à l'emploi.

Le parcours d'insertion d'une personne nécessite parfois plusieurs étapes pour une insertion professionnelle : un emploi très encadré dans une équipe peut dans un premier temps être nécessaire, des missions en associations développent l'autonomie dans un second temps. Ces actions répondent chacune à un besoin inscrit dans une étape du parcours d'insertion dans l'emploi des bénéficiaires.

LE PARCOURS AU SEIN DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE FINANCEES DANS LE CADRE DU PDI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMISSION RSA DE FLERS



Taux d'utilisation

En 2019, 103 personnes sont entrées sur l'action et 66 l'ont terminé.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 66 personnes sorties au 30 septembre 2019.

Abandons

2 abandons en cours d'action

Périodes en immersion

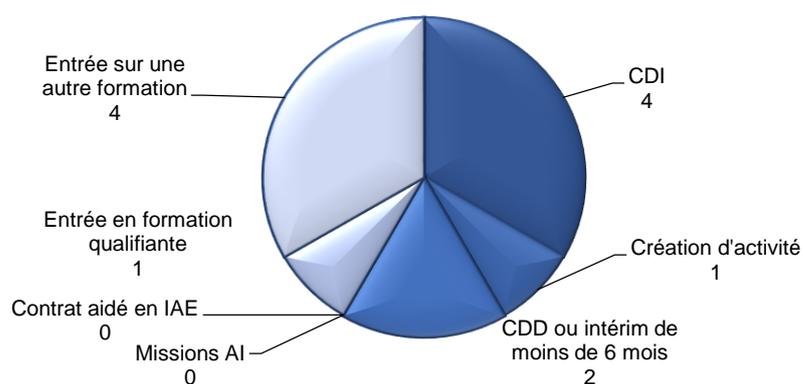
25 périodes en immersion ont été réalisées.

Entretiens avec le conseiller en insertion

34 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat.

Résultats

12 bénéficiaires du RSA sont sortis vers une suite de parcours emploi/formation soit 32,40 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



A noter

- 71 % des bénéficiaires sont des hommes,
- 53 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 66 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Objectifs de l'action

1. Un accompagnement socio professionnel renforcé

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #AVENIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 33 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- **Axe 1 – le suivi par l'Accompagnateur Socio-Professionnel** : entretiens 2 fois par mois pour étudier la trajectoire de vie (trouver l'origine du décrochage), mise en place d'ateliers collectifs, ...
- **Axe 2 – l'encadrement sur les chantiers et ateliers** : 5 supports d'activité sur trois antennes (espaces verts, restauration du petit patrimoine bâti, maraichage, atelier repassage).

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : logiciel pour l'évaluation et l'accompagnement des salariés polyvalents, livret de suivi, livret d'accueil, chartre d'engagement, règlement intérieur, fiches techniques ;
- **Moyens humains** : un Accompagnateur Socio-Professionnel.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la DIRECCTE, Pôle Emploi, la Mission Locale, CAP Emploi, la DTAS, le CCAS, l'INFREP, le GRETA, les Centres de formation, l'UDSP, les SIAE, les Clauses sociales, l'ETAPE, COALLIA, le CMP, le SPIP, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2020

Innover dans l'accompagnement des publics et développer de nouveaux partenariats.

Taux d'utilisation

En 2019, 12 personnes sont entrées sur l'action et 7 l'ont terminé.

Accompagnement des bénéficiaires

Les statistiques suivantes sont calculées à partir des situations des 7 personnes sorties au 30 septembre 2019.

Abandon

Un seul bénéficiaire a abandonné en cours d'action

Périodes en immersion

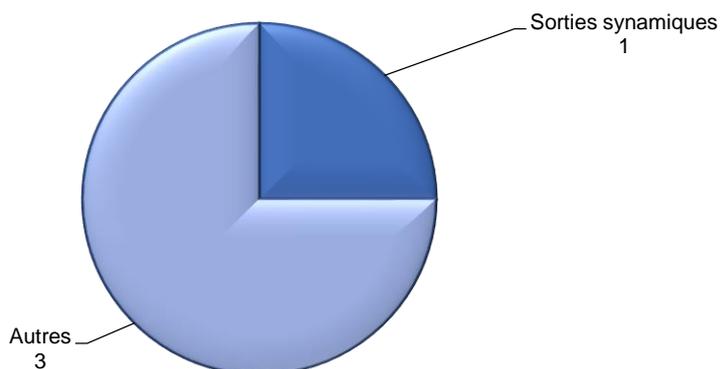
5 périodes d'immersion ont été réalisées par les 7 salariés durant leur contrat.

Entretiens avec le conseiller en insertion

7 salariés ont bénéficié d'au moins 2 entretiens d'accompagnement professionnel par mois de contrat

Résultats

Sur les 7 sorties, nous comptons 3 retraits et 4 sorties.
Sur ces 4 sorties, un seul bénéficiaire du RSA est sorti vers une suite de parcours emploi/formation soit 25 % de sorties dynamiques (pour 50 % conventionnés).



A noter

- 67 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 58 % des bénéficiaires ont moins de 36 ans,
- 33 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V,
- 33 % des bénéficiaires vivent seuls avec ou sans enfant.

Objectifs de l'action**1. Un accompagnement socio professionnel renforcé**

- 70% des bénéficiaires devront avoir au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- 80 % des bénéficiaires devront réaliser au moins une période d'immersion par période de 12 mois.

2. Un encadrement adapté sur les chantiers et ateliers

L'encadrement professionnel sur le chantier ou l'atelier est réalisé en permanence par un encadrant technique qualifié sur le volet technique et sur l'accompagnement des publics en insertion.

3. Des résultats en termes d'insertion professionnelle

Les objectifs sont fixés dans la convention au regard des résultats de l'année N-2 et N-1 et des échanges lors des dialogues de gestion. Pour l'année 2020, les objectifs sont les suivants :

Sorties dynamiques : 50 % qui se répartissent de la façon suivante :

- Emploi durable (CDI, CDD de + 6 mois hors SIAE et contrats aidés, création d'entreprises et intégration dans la fonction publique) : 20 %
- Emploi de transition (CDD de – de 6 mois et contrats aidés hors SIAE) : 15 %
- Sortie positive (Entrée dans une autre SIAE, en formation qualifiante ou pré qualifiante, sur le dispositif #AVENIR de la Région, sortie positive reconnue par l'UT) : Reconnaissance RQTH, Prise des droits à la retraite : 15 %

Publics

- Bénéficiaires du RSA dont 50 % au moins sont inscrits dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois,
- 4,8 équivalents temps plein bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- **Activité support** : un pôle textile (tri, valorisation et distribution de vêtements de seconde main) ;
- **Accompagnement mis en place** : une évaluation des acquis et des compétences est réalisée tous les deux mois avec l'Encadrant Technique Pédagogique et Social et l'Animateur/trice Socioprofessionnel/le. En fonction des observations faites, la personne pourra évoluer vers des postes requérant plus d'autonomie et de responsabilités en adéquation avec son projet. En parallèle, les personnes travaillent dans le cadre d'un entretien individualisé périodique et de rencontre avec les partenaires toutes les deux semaines.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : un centre de tri, une boutique solidaire, des véhicules, internet ;
- **Moyens humains** : personnel de direction, d'administration, d'accompagnement.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la DIRECCTE, Pôle Emploi, la Mission Locale, les Organismes de formation, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation et nombre d'abandon,
- Nombre de périodes en immersion réalisées,
- Nombre de personnes ayant réalisé au moins 2 entretiens individuels ou collectifs par mois avec un conseiller en insertion professionnelle,
- Nombre, type et taux de sorties dynamiques.

Perspectives 2019

Développer la mixité des publics.

Phénix est une association intermédiaire.

Le financement du Conseil départemental vise l'accompagnement des publics vers l'emploi durable ou la formation. Cet accompagnement est réalisé par le conseiller en insertion professionnelle. Il travaille en lien très étroit avec les référents sociaux et professionnels.

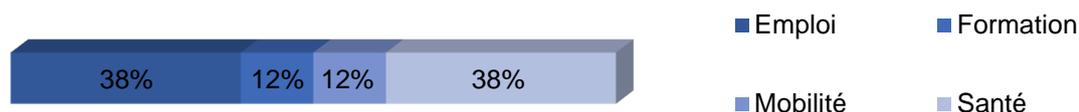
Indicateurs d'évaluation

16 personnes étaient sur l'action en 2019 pour 20 places conventionnées soit un taux de participation de 80 %, Aucune personne n'a abandonné l'action en 2019. 3 275 heures travaillées en 2019 soit 205 heures par personne en moyenne



Au 30 novembre 2019, on dénombre une sortie vers un emploi durable (CDI).

Démarches engagées pendant l'action



A noter

- 63 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 50 % des personnes accompagnées vivent en zone rurale,
- 56 % des personnes accompagnées ont plus de 46 ans.

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail,
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi de la Ferté-Macé et Domfront.

Publics

20 bénéficiaires du RSA accompagnés sur la Ferté-Macé et Domfront.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : bureau d'accueil, bureau individualisé à l'accompagnement, ordinateur, internet ;
- **Moyens humains** : 4 intervenants permanents.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, les travailleurs sociaux, le CCAS, la CAF, les mairies, CAP Emploi, la Mission Locale, la DIRECCTE, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2020

Développer le nombre de sorties positives
Travail sur les prescriptions

Objectifs de l'action

- Proposer des missions de travail permettant à chaque bénéficiaire en accompagnement de réaliser au moins 200 h de mises à disposition,
- Proposer un accompagnement en amont et en parallèle des missions afin de lever les freins à l'emploi tout au long du parcours et veiller à la continuité de la mission,
- Effectuer un diagnostic précis des besoins des personnes au regard de l'emploi, de la formation et de la situation sociale,
- Travailler les compétences personnelles et professionnelles en s'appuyant sur les missions de travail,
- Développer l'activité de la structure en territoire rural et en particulier sur le bassin d'emploi de Flers.

Publics

10 bénéficiaires du RSA accompagnés sur Flers.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : accueil au centre Emile Halbout, bureau individuel, connexion internet, téléphone ;
- **Moyens humains** : 3 intervenants permanents.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, les travailleurs sociaux, le CCAS, Pôle Emploi, CAP Emploi, la Mission Locale, la CAF, le CIDFF, les organismes de formation, Mobyliis, les SIAE, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de mise à disposition pour chaque bénéficiaire de l'action,
- Bilan des actions mises en œuvre individuellement pour le parcours d'insertion des personnes (périodes en entreprises, ateliers, formations ...),
- Nombre de sorties pour emploi ou formation et détail des sorties,
- Nombre d'entretiens tripartites avec le référent RSA,
- Synthèse de l'évaluation des bénéficiaires,
- Etat nominatif cosigné par le prestataire et les bénéficiaires,
- Démarches engagées pendant l'action (recherche d'emploi, accès à l'emploi, formation, mobilité, lien social, logement santé).

Perspectives 2020

Lancement de l'action en 2020

II.4 LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA MOBILITE

Structures	Actions
MOBYLIS	Plateforme mobilité
MOBYLIS	Garage social itinérant
MOBYLIS	Accompagnement au permis B

En territoire rural, les distances sont souvent dissuasives et lorsqu’il s’agit de répondre à un besoin urgent notamment en matière de recherche d’emploi, les personnes ont des difficultés à organiser leurs déplacements.

La plateforme locale d’aide à la mobilité est l’une des réponses sur la commission RSA de FLERS pour favoriser la mobilité. Elle centralise les informations, les offres et les demandes en matière de mobilité.

Indicateurs d’évaluation

Données au 30 novembre 2019

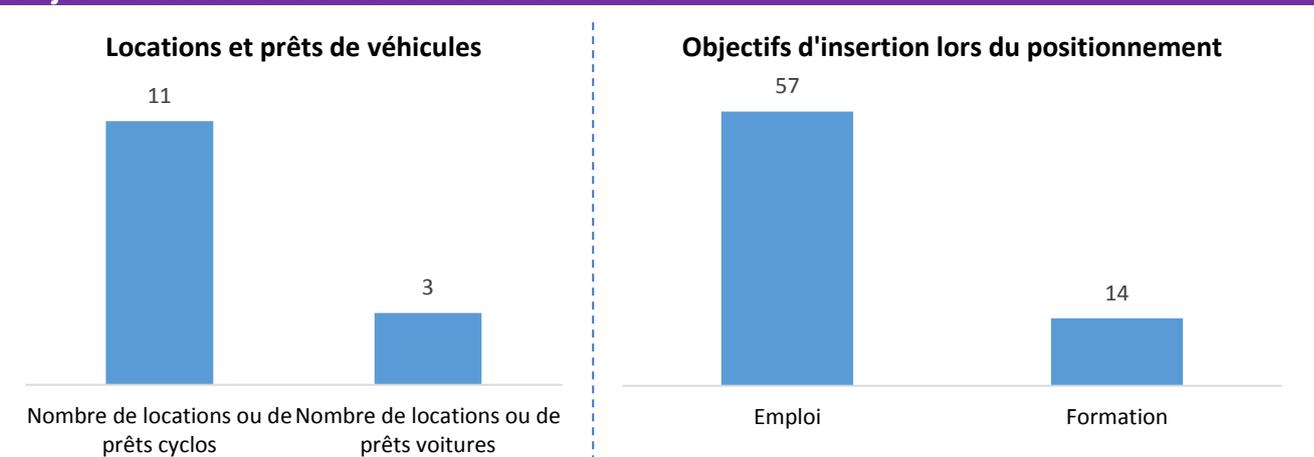
71 bénéficiaires du RSA accueillis en 2019

L’évaluation ci-dessous concerne exclusivement les bénéficiaires du RSA

14 locations pour 1066 jours de locations

4 actions d’animation réalisées en 2019

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande



A noter

- 54 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 63 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 41 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.

Objectifs de l'action**Objectifs généraux :**

- Lever les freins matériels et psychologiques liés au manque de mobilité par le biais d'informations, de mise à disposition de services et location de matériel, diagnostics et ateliers de mobilité.

Objectifs opérationnels :

- Plateforme d'information : centre de ressources avec service de covoiturage ;
- Observatoire de la mobilité sur le territoire ;
- Diagnostic individuel de mobilité et ateliers de mobilité, afin de trouver des solutions adaptées aux capacités des personnes et ouvrir leur rayon de mobilité ;
- Plateforme de location de scooters, de vélos électriques, de voitures et véhicules 9 place.

Publics

Tous publics en difficulté d'insertion.

Organisation / Déroulement

- Diagnostics et parcours individuels de mobilité ;
- Ateliers de mobilité ;
- Centre de ressources dédié à la mobilité et service de covoiturage ;
- Location de véhicules de deux roues et de points relais pour les prêts de scooters ;
- Animations et communication autour de la mobilité.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : flotte de 40 scooters, 5 vélos électriques, 4 voitures, 1 véhicule neuf places ;
- **Moyens humains** : une équipe de conseil et d'accompagnement mobilité pour les besoins.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Pôle Emploi, Flers Agglo, la DIRECCTE, la DTAS, les CCAS de Flers et la Ferté-Macé Saint-Michel, la Mission Locale, CAP Emploi, AIFR, AGIR, le CIO, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes de bénéficiaires du RSA accueillies sur la plateforme et nature des réponses apportées,
- Nombre de jours de prêts et types de prêts réalisés,
- Nature et nombre d'actions et d'animations mises en œuvre et nombre de bénéficiaires du RSA concernées,
- Nombre de demandes non satisfaites,
- Actions mises en œuvre en faveur de la dynamique mobilité du partenariat local sur le territoire.

Perspectives 2020

Travailler sur la communication
Renforcer le Centre de ressources et l'observatoire

Sur les territoires ruraux, le permis reste un passeport indispensable vers l'insertion professionnelle. En effet, il favorise l'autonomie de la personne et lui permet ainsi d'accéder à la formation et à l'emploi.

L'action de préparation au permis de conduire financée par le Programme Départemental d'Insertion est complémentaire aux offres de service des auto-écoles classiques. En effet, elle est adaptée à un public de faible niveau de formation, en difficulté d'apprentissage, manquant d'autonomie et de confiance en soi. L'organisme assure un accompagnement, veille aux difficultés périphériques des bénéficiaires et sollicite régulièrement le référent social afin notamment de rendre la personne disponible pour son apprentissage et optimiser sa réussite.

Indicateurs d'évaluation

Taux de participation

23 bénéficiaires sont entrés pour 20 places.

Formation au code

Formation au code

Sur les 20 personnes qui ont suivi l'intégralité de la formation au code, 20 personnes ont obtenu leur code soit 100 % de réussite au code.

Formation à la conduite

Formation à la conduite

Sur les 20 personnes ayant terminé l'action, 9 personnes ont été présentées au permis et 6 l'ont obtenu, soit un taux de réussite de 67 %.

Objectifs de l'action

- Obtenir le permis de conduire grâce à une pédagogie adaptée,
- Réduire les freins d'accès à l'emploi en favorisant la mobilité physique et psychologique des personnes.

Publics

Sur le parcours complet de formation au permis B : 20 bénéficiaires du RSA soumis à l'obligation d'insertion dont l'absence de permis B constitue un obstacle à la concrétisation du projet d'insertion.

Sur les heures complémentaires :

- Les personnes ayant besoin d'heures complémentaires pour passer leur permis de conduire,
- Les personnes qui ont le permis de conduire mais qui ont besoin d'heures de remise à niveau car elles n'ont pas conduit depuis longtemps.

Organisation / Déroulement**Parcours complets de formation au permis B :**

Phase 1 : Vérification de la capacité et des pré-requis à l'aide d'entretiens individuels, de tests de positionnement, d'une évaluation des compétences mobilité et d'une évaluation de conduite

Phase 2 : Apprentissage du code de la route pendant 7 à 8 semaines sur 4 jours : 125 h de code et 25 h d'ateliers

Phase 3 : Apprentissage de la conduite : 2 à 3 heures par semaine et au total 35 h de conduite par stagiaire.

La coordination des parcours est réalisée en lien avec le référent avec des entretiens individualisés en cas de besoin.

250 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires.

Heures complémentaires :

64 h complémentaires seront disponibles en 2020.

7 euros de participation seront demandés aux bénéficiaires pour chaque heure complémentaire.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : salle de cours, salle bureau, entretiens, cours par petits groupes, matériel informatique et audiovisuel de formation au code de la route, véhicule auto-école ;
- **Moyens humains** : un moniteur auto-école, un formateur/coordonateur.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Pôle Emploi, Flers Agglo, la DIRECCTE, la DTAS, les CCAS de Flers et la Ferté-Macé Saint-Michel, la Mission Locale, CAP Emploi, le Conseil Régional, le GRETA de Flers, ...

Indicateurs d'évaluation**Parcours complets :**

- Nombre d'entrées effectives,
- Nombre d'abandons,
- Nombre d'heures de conduite et de code réalisées,
- Nombre de présentations au code et au permis B,
- Taux de réussite au code et au permis B.

Heures complémentaires :

- Nombre de bénéficiaires,
- Nombre d'heures réalisées.

Perspectives 2020

Intégration de la conduite dès la formation au code de la route

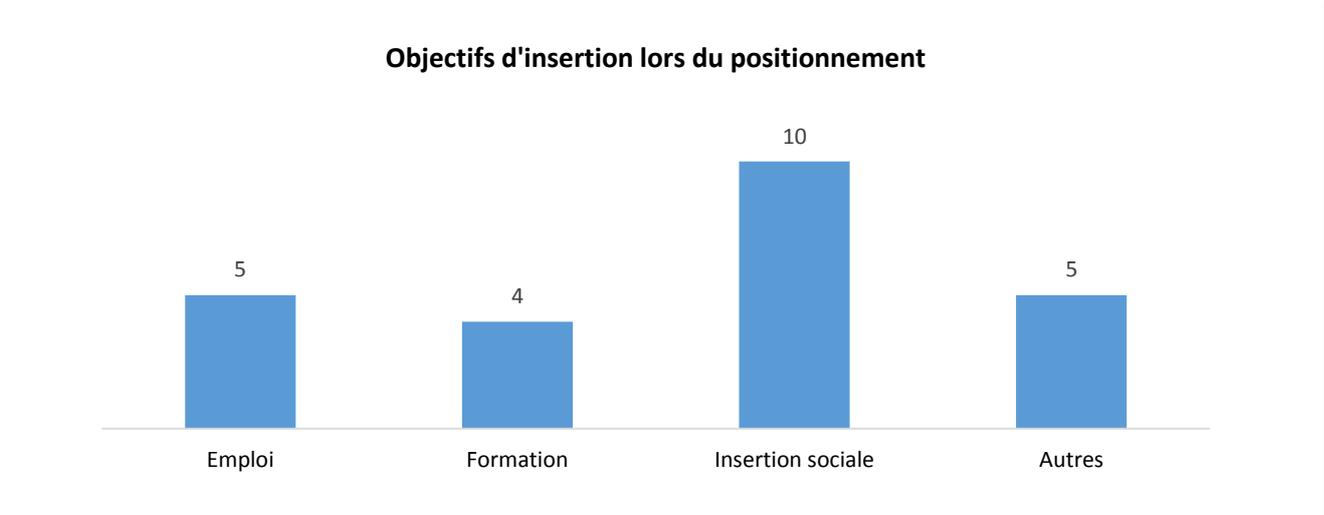
La réparation et l'entretien des véhicules entraînent des coûts souvent lourds pour les ménages les moins aisés. La dispersion de l'habitat rend nécessaire l'usage du véhicule automobile et nécessite un entretien de celui-ci régulier (kilométrage plus élevé, usure précoce des véhicules, coût de l'entretien plus élevé).

La difficulté, lorsque l'on réside en zone rurale, est l'éloignement du garage le plus proche. Les assurances prennent souvent le dépannage en charge mais à condition que ce soit par un garage agréé, ce qui représente un coût non négligeable pour les ménages les moins aisés. Ainsi, les voitures restent dans la cour et se dégradent plutôt que d'être réparées.

Indicateurs d'évaluation

Données au 30 novembre 2019
44 bénéficiaires du RSA accueillis en 2019
24 diagnostics réalisés
Sur 14 devis établis, 9 bénéficiaires ont pu réparer leur véhicule

Objectifs des bénéficiaires lors de la demande



A noter

- 59 % des bénéficiaires sont des femmes,
- 55 % des bénéficiaires ont moins de 46 ans,
- 61 % des bénéficiaires vivent en zone rurale.

Objectifs de l'action

- Réduire les freins à l'accès et au maintien à l'emploi et à la formation en favorisant la mobilité physique des personnes ;
- Sécuriser les parcours ;
- Travailler en lien avec le référent pour lever les freins qui feraient obstacle à l'investissement de la personne lors de l'action ;
- Proposer un service de réparation automobile de proximité et accessible dans les zones rurales ;
- Proposer des ateliers mécaniques dans les SIAE.

Publics

Tous publics en difficulté d'insertion.

Organisation / Déroulement

- **Accompagnement et information** : diagnostic, conseil à l'achat d'un véhicule, anticipation budgétaire, mise en règle des véhicules, ateliers d'entretiens de base ;
- **Interventions** : réparations courantes, pré-diagnostic avant contrôle technique, orientation vers un garage partenaire.

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : flotte de 40 scooters, 5 vélos électriques, 4 voitures, 1 véhicule neuf places ;
- **Moyens humains** : une équipe de conseil et d'accompagnement mobilité pour les besoins.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, Pôle Emploi, Flers Agglo, la DTAS, CAP Emploi, le Conseil Régional, le GRETA de Flers, ...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes de bénéficiaires du RSA ayant bénéficiées des services du Garage social itinérant ;
- Durée du dépannage et nombre de jours de prêt ;
- Zone géographique des interventions et lieux des dépannages ;
- Coût moyen des réparations ;
- Nombre de demandes non-satisfaites.

Perspectives 2020

Acquisition d'un terminal bancaire

II.5 L'INSERTION SOCIALE

Axe	Actions	Structures
Insertion sociale	Référent social RSA	CCAS de Flers
	Référent social RSA	MSA
	Jardins partagés	L'ETAPE
	Marchons pour le bien-être et l'image de soi	L'ETAPE
	Primo insertion sociale	L'ETAPE

REFERENT SOCIAL RSA

Dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, le Département de l'Orne conventionne avec les CCAS et CIAS pour accompagner les allocataires du RSA ou conjoints et élaborer leurs contrats d'engagements réciproques. Une convention référent RSA était effective sur le territoire de commission RSA de Flers en 2019 avec le Centre Communal d'Action Sociale de Flers et avec la MSA.

Dans le cadre de ces conventions, chaque structure conventionnée nomme un ou plusieurs référents.

Le référent RSA est l'interlocuteur privilégié du bénéficiaire, il est garant de son parcours d'insertion en lien avec les partenaires. Pour ce faire, ses missions sont déclinées ainsi :

- Evaluer la situation globale du bénéficiaire,
- Définir avec le bénéficiaire son projet d'insertion,
- Formaliser les étapes de sa mise en œuvre,
- Identifier les moyens et mobiliser les partenaires,
- Elaborer le contrat d'engagement réciproque avec le bénéficiaire,
- Accompagner le bénéficiaire dans la réalisation du contrat d'engagement réciproque validé,
- Coordonner la mise en œuvre des différents aspects du contrat d'engagement réciproque,
- Développer des relais actifs avec les partenaires du dispositif,
- Veiller au respect des échéances des contrats successifs,
- Effectuer les renouvellements de contrats d'insertion sur la base du bilan du précédent contrat, de la situation au moment du renouvellement et des objectifs et moyens du contrat à venir,
- Alerter sur l'existence d'entraves à l'exécution du contrat d'engagement réciproque,
- Participer aux entretiens de suivis des bénéficiaires du RSA à l'entrée sur une action du programme local d'insertion, à mi-parcours et en fin d'action.

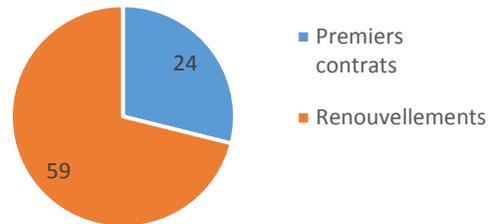
Par ailleurs, les structures référentes RSA conventionnées participent :

- A la mise en œuvre des objectifs stratégiques du programme départemental d'insertion et aux instances du programme local d'insertion et de cohésion sociale,
- Aux commissions RSA.

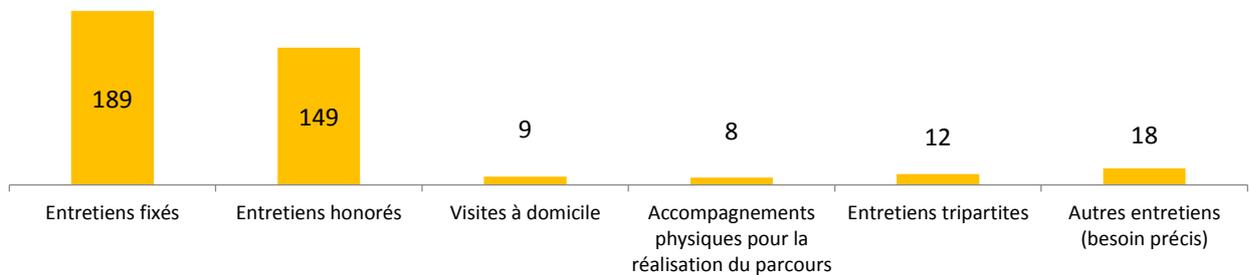
Le Centre Communal d'Action Sociale de Flers a accompagné 110 bénéficiaires du RSA en 2019.

Nombre de contrats d'engagements réciproques réalisés en 2019

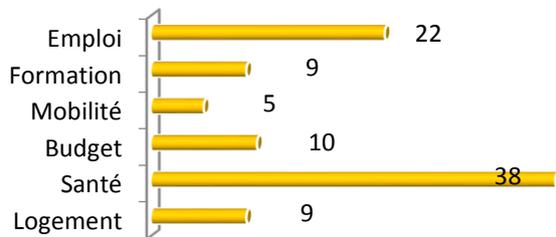
112 contrats réalisés en 2019 dont :



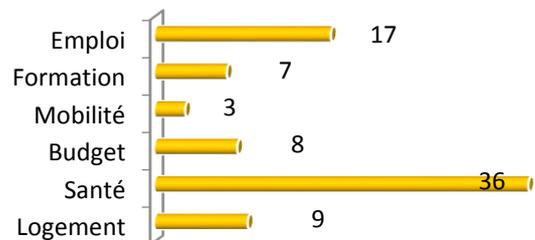
Nombre d'entretiens en 2019



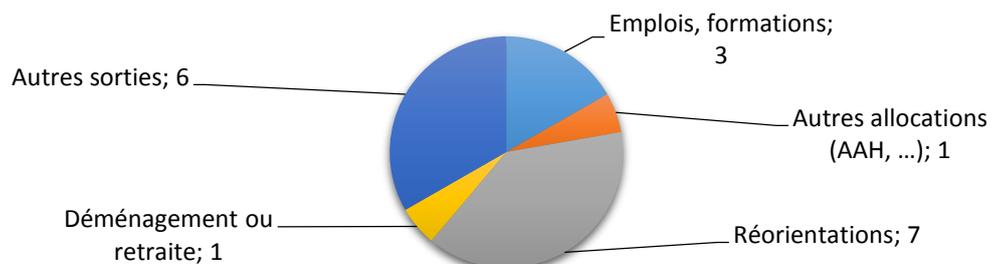
Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'engagements réciproques



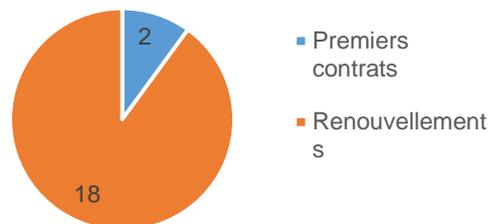
Sorties de l'accompagnement RSA



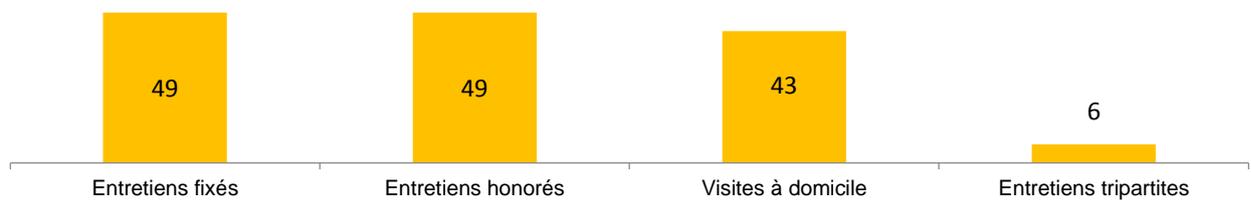
En 2019, la Mutualité Sociale Agricole a suivi 14 allocataires du RSA sur le territoire de Flers.

Nombre de contrats d'engagements réciproques réalisés en 2019

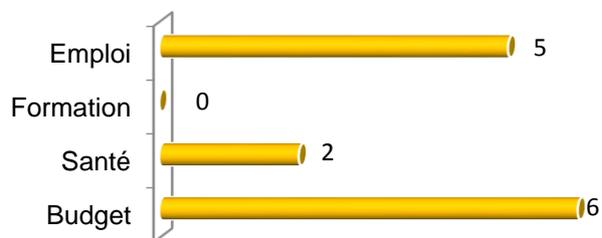
20 contrats réalisés en 2019 dont :



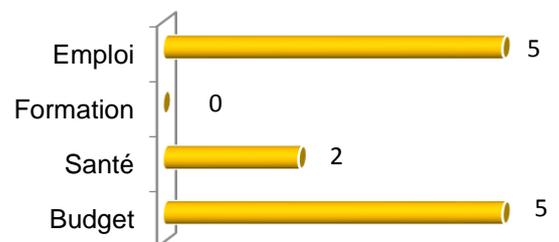
Nombre d'entretiens en 2019



Typologie des problématiques repérées



Démarches engagées dans le cadre du contrat d'engagements réciproques



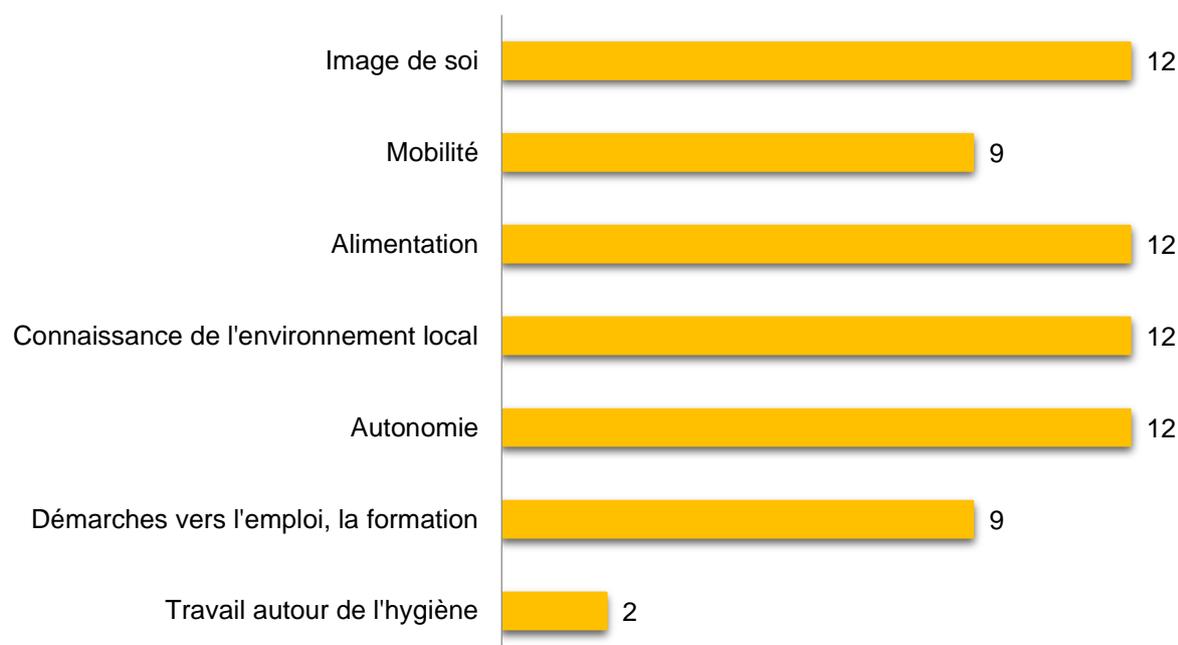
Sorties de l'accompagnement RSA

1 sortie pour revenus évalués supérieurs.

Participation à l'action

12 personnes ont participé à l'action

Thématiques travaillées pendant l'action



Résultats obtenus et suites de parcours



A noter

83 % des bénéficiaires sont des hommes ;

75 % de personnes de plus de 36 ans ;

50 % de personnes isolées ;

67 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V.

Action 2020

L'ETAPE

18 rue Henri Laforest

61 100 FLERS

Tél : 02.33.64.47.89

Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

Insertion sociale

JARDINS PARTAGES AU QUARTIER SAINT-MICHEL DE FLERS

Objectifs de l'action

Objectifs généraux :

- Permettre aux participant-e-s de s'impliquer dans un projet ancré sur le territoire avec une réelle utilité sociale et environnementale ;
- Développer des compétences individuelles transférables à un projet personnel et/ou professionnel.

Objectifs opérationnels :

- Pérenniser le jardin créé en 2018 ;
- Proposer un accompagnement socio-professionnel aux personnes volontaires pour faire des démarches d'insertion sociale ;
- Enclencher les premières démarches de retour à l'emploi.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

- Thème central : poursuivre les plantations dans le jardin et professionnaliser les bénévoles, agrémenter l'espace avec du mobilier urbain, ludique et esthétique ;
- L'action se déroulera d'avril à octobre 2019 avec une interruption durant le mois d'août (passage relai à la maison d'activités Saint-Michel) ;
- Durant plusieurs semaines, plusieurs regroupements seront prévus par semaine (ateliers communication, ateliers techniques sur le jardinage, ateliers créatifs sur la conception de mobilier, ateliers sur les projets professionnels).

Moyens humains et matériels

- **Moyens matériels** : salle de formation, matériel informatique, matériel de jardinage, outils électroportatifs ;
- **Moyens humains** : un conseiller en insertion.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, la Maison d'activités Saint-Michel, le SIRTOM, l'ADEME, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

Perspectives 2020

Création d'un jardin au quartier Saint Sauveur

Action 2020

L'ETAPE

18 rue Henri Laforest

61 100 FLERS

Tél : 02.33.64.47.89

Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

Insertion sociale

MARCHONS POUR LE BIEN-ÊTRE ET L'IMAGE DE SOI

Objectifs de l'action

- Permettre aux participants de pratiquer un sport sans contrainte, les aider à évacuer le stress et les tensions et s'oxygéner pour un mieux-être ;
- Permettre aux participants de se retrouver, de tisser des liens pour rompre l'isolement ;
- Permettre aux participants de se donner un temps d'échange et de réflexion autour d'une question centrale : comment être bien dans sa tête, dans son corps et dans son environnement ?
- Accompagner la personne vers des démarches de santé, de « mieux-être » ou tendre vers une action locale d'insertion.

Publics

8 bénéficiaires du RSA.

Organisation / Déroulement

L'action se déroule sur une période de 8 semaines consécutives et propose 8 séances de 3 heures 50.

Les séances permettent de travailler sur différents thèmes : changement, confiance et estime de soi ; prendre soin de soi et de son image (hygiène et fabrication de cosmétiques maison ; colométrie et vêtements ; coiffure ; séance « maquillage effet bonne mine » avec séance photo) ; pensées positives ; communication : mon corps et les autres.

Moyens humains et matériels

- Moyens matériels : une salle, un vidéo-projecteur, un appareil photo, nécessaire de maquillage, produits naturels pour réalisation des soins avec fiches recettes, contenants, miroirs/récipients ;
- Moyens humains : deux animateurs-trices, un(e) socio-esthéticien-ne, un(e) sophrologue.

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départemental de l'Orne, le Centre socio-culturel, ...

Indicateurs d'évaluation

- Taux de participation (nombre d'entrée, nombre de personnes prévues dans la convention),
- Nombre d'abandons pendant l'action,
- Satisfaction des participants et des prescripteurs,
- Taux d'absentéisme.

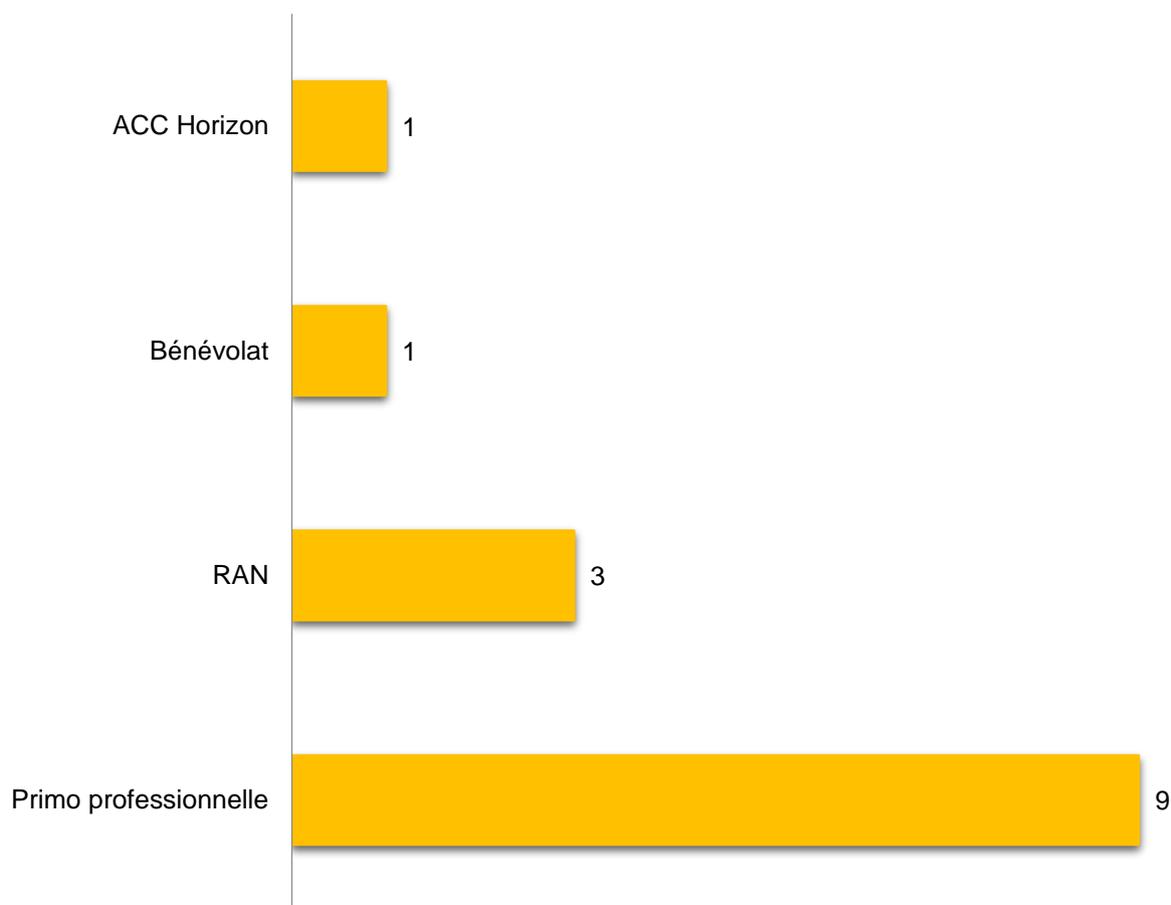
Perspective 2020

Nouvelle action en 2020

Participation à l'action

41 personnes ont intégré l'action au 31 décembre 2019. 23 personnes sont sorties au 31/12/2019.

Sorties du dispositif



A noter

78 % des bénéficiaires sont des femmes ;
61 % de personnes de plus de 36 ans ;
34 % de personnes isolée avec ou sans enfant ;
63 % des bénéficiaires ont un niveau inférieur ou égal au niveau V ;
71 % des bénéficiaires sont dans le dispositif RSA depuis plus de 24 mois ;
78 % des bénéficiaires de l'action n'ont pas de voiture.

Action 2020

Insertion sociale

L'ETAPE

18 rue Henri Laforest

61 100 FLERS

Tél : 02.33.64.47.89

Mail : letape-vire@letape-emploi.fr

PRIMO INSERTION SOCIALE

Publics

33 bénéficiaires au RSA socle soumis à droits et devoirs sans problématique entravant l'entrée sur un groupe.

Organisation / Déroulement

Chaque parcours sera individualisé et durera entre 4 et 6 mois en fonction des objectifs contractualisés.

Le rythme est progressif et s'articule autour de l'alternance entre les situations pédagogiques. Sur une période de 16 semaines, 15 ateliers collectifs et 8 entretiens individuels.

L'action est construite autour de parcours individualisés d'une durée de 4 mois en fonction des objectifs de chacun. Elle repose sur une alternance de situation de groupe et des temps d'entretiens individuels pour permettre un accompagnement individualisé basé sur l'écoute et l'aide à la résolution de difficultés en lien avec le référent social. De plus, le rythme est progressif afin de permettre aux bénéficiaires de s'adapter et de gérer les contraintes liées à la reprise d'une activité.

Moyens humains et matériels

Coordinateur – Formateurs – locaux et matériels

Partenaires associés au projet

Le Conseil Départementale de l'Orne, la Mission Locale, CAP Emploi, ...

Indicateurs d'évaluation

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Suite de parcours des bénéficiaires,- Taux de satisfaction des bénéficiaires,- Taux de satisfaction des prescripteurs, | <ul style="list-style-type: none">- Taux de participation des bénéficiaires,- Taux d'absentéisme des bénéficiaires,- Nombre d'abandons. |
|--|---|

Perspectives 2020

Marché 2019 – 2021

II.6 LES AIDES FINANCIERES A L'INSERTION

Le Fonds Social d'Insertion (FSI)

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJD)

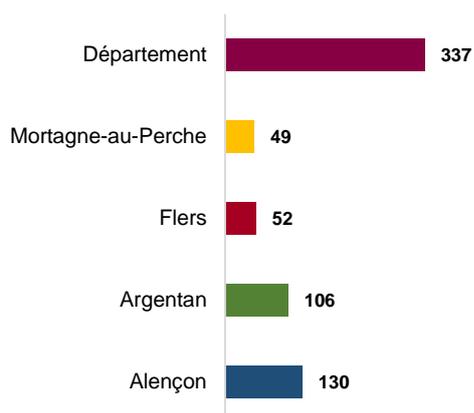
Le Fond Social d'Insertion (FSI)

Le Fond Social d'Insertion peut financer les actions entreprises par les personnes bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans le cadre de leur Contrat d'Engagements Réciproques (CER) ou de leur Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE). Les aides financières sont accordées sous forme d'avances non remboursables.

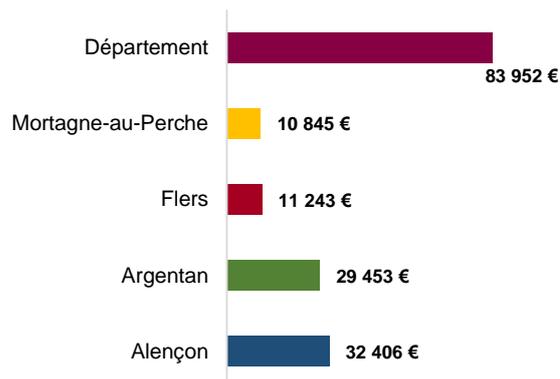
Les aides accordées en 2019

(Données à décembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)

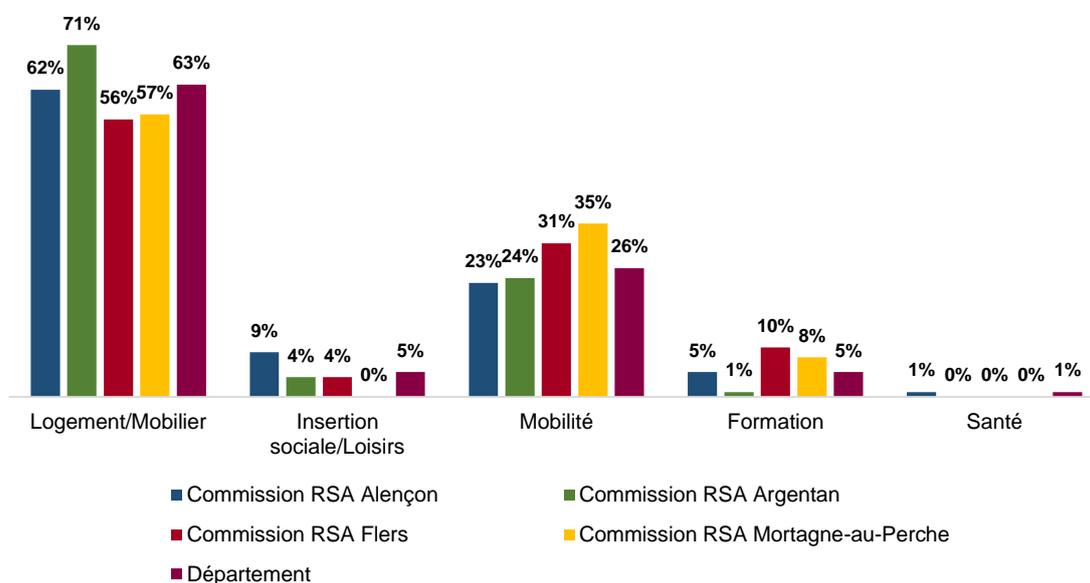
Nombre d'aides accordées



Sommes des aides attribuées



Objets des aides attribuées



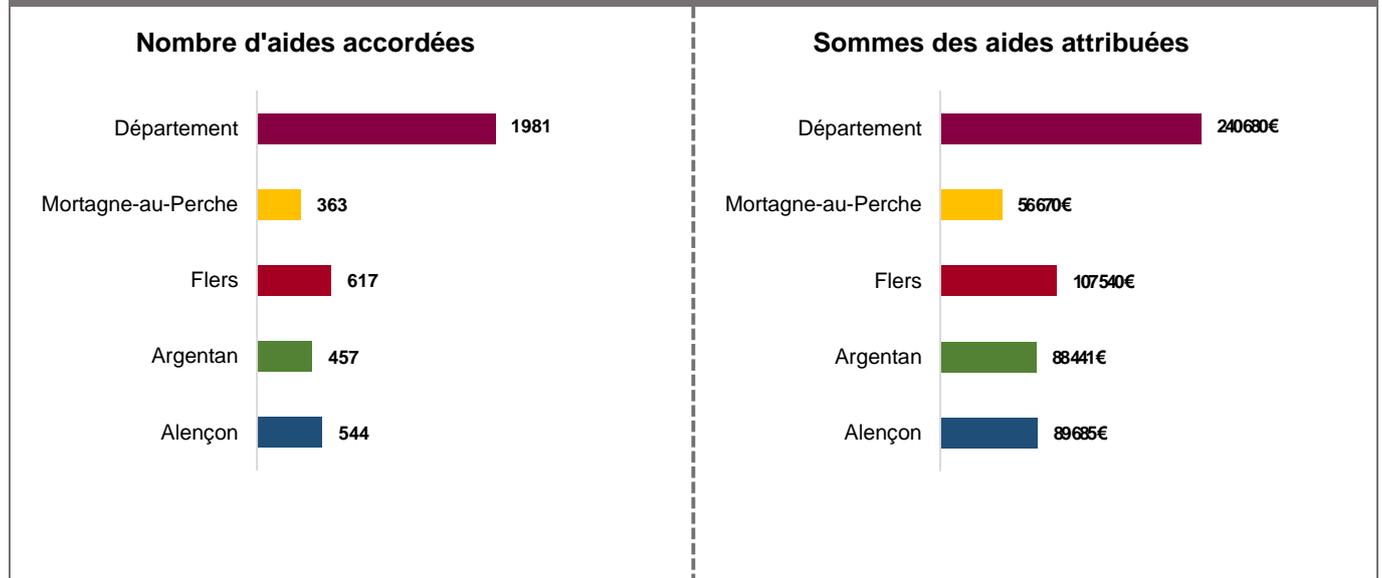
En 2019, la somme des aides attribuées au titre du FSI s'élève à 83 952€ pour le département : 337 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 249€ par aide. Pour Flers, 52 aides ont été attribuées pour un montant moyen de 216,21€.

Le Fond Solidarité Logement (FSL)

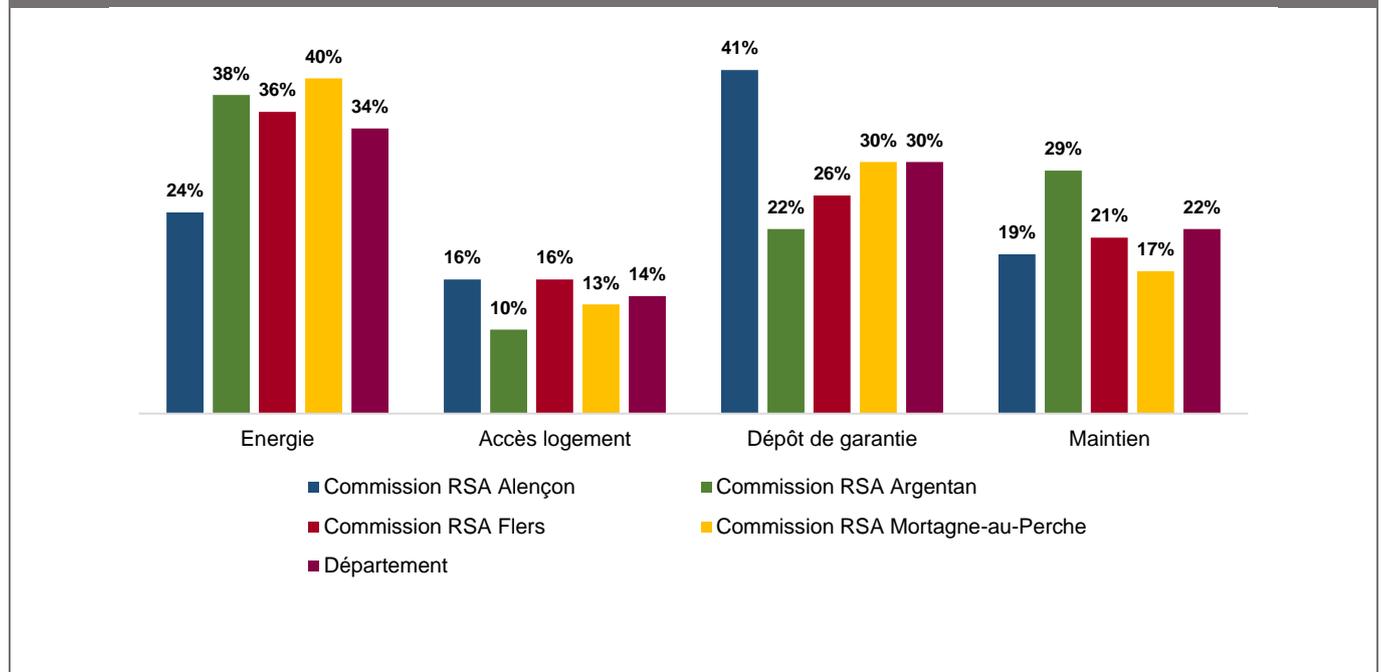
Le Fond de Solidarité Logement est destiné à aider financièrement et individuellement toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières pour l'accès au logement, le maintien dans le logement, le maintien des énergies et des fluides.

Les aides accordées en 2019

(Données à décembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



Objets des aides attribuées



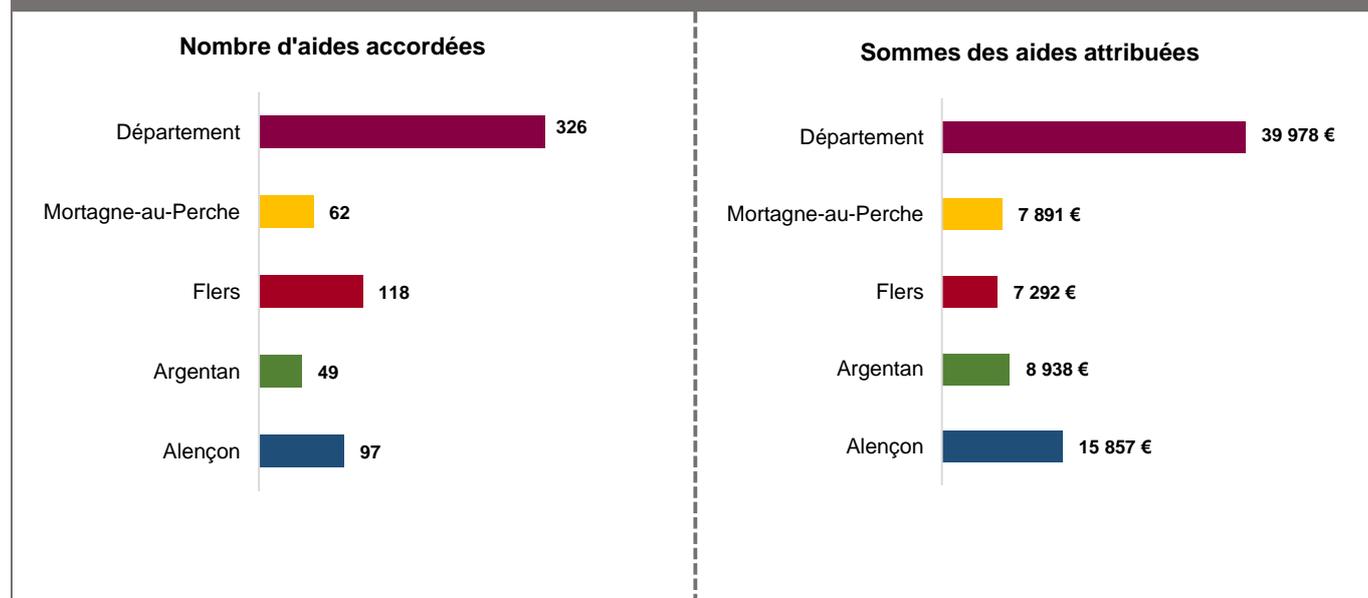
En 2019, la somme totale des aides attribuées au titre du FSL s'élève à 240 680€ pour le département : 1 981 aides ont été octroyées pour un montant moyen de 121,49€ par aide. Pour Flers, 617 aides ont été attribuées pour un montant moyen de 174,29€.

Le Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté (FAJD)

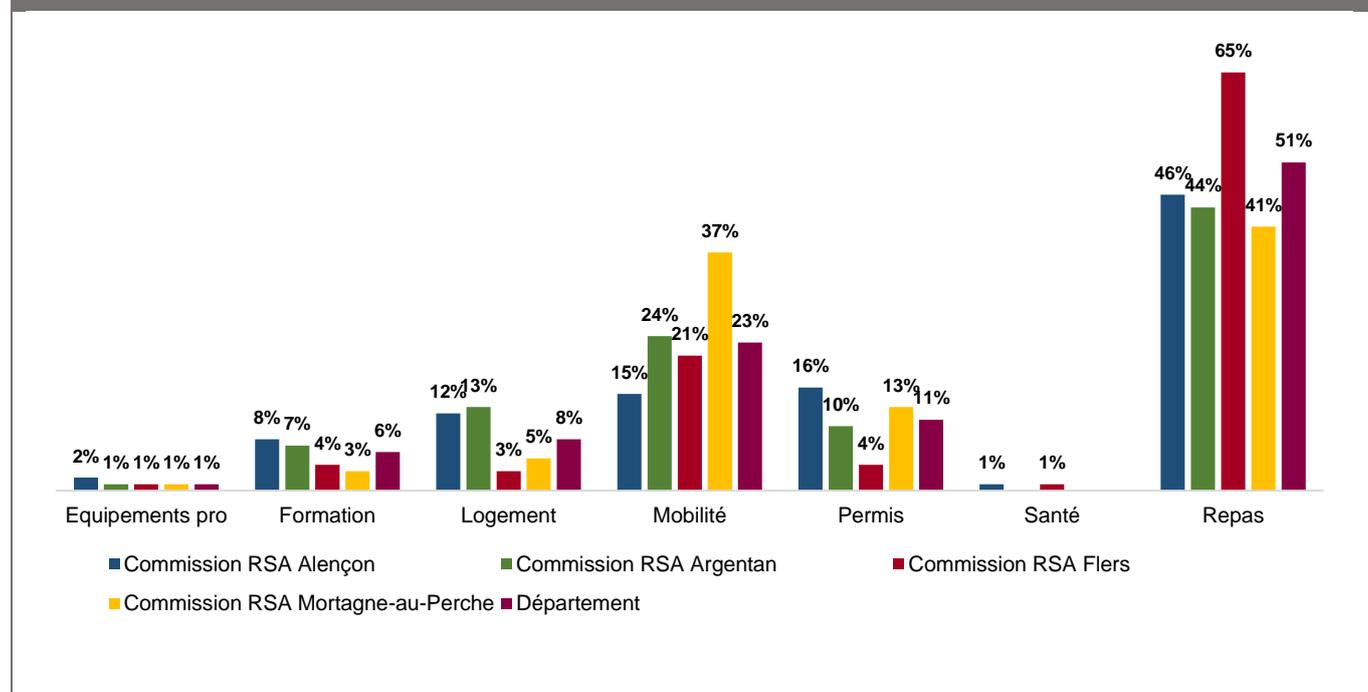
Le Fond d'Aide aux Jeunes en Difficulté a pour objet d'attribuer des aides financières individuelles aux jeunes en difficulté, français ou étrangers en situation régulière, âgés de 18 à 25 ans révolus, destinées à favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, les demandes ne seront étudiées qu'à titre dérogatoire et ne devront concerner que la formation.

Les aides accordées en 2019

(Données à décembre 2019 – Source : Conseil départemental de l'Orne - PSS - SCS)



Objets des aides attribuées



En 2019, la somme totale des aides attribuées au titre du FAJD s'élève à 39 977€ pour le département : 326 personnes ont été aidées pour un montant moyen de 122,63€. Pour Flers, 118 aides ont été attribuées pour un montant moyen de 61,80€.

III. LA CONCEPTION DU PACTE TERRITORIAL D'INSERTION

En 2019, le Conseil départemental de l'Orne a lancé une démarche de conception de son Pacte Territorial d'Insertion (PTI). La fonction première du PTI est de mettre en cohérence les dispositifs d'insertion sur le Département en articulant l'ensemble des interventions des partenaires pour agir au plus près des besoins des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Pour répondre pleinement à cette vocation, le PTI ornaise a été conçu à partir des besoins exprimés par les bénéficiaires, les entreprises et l'ensemble des partenaires œuvrant dans le champ de l'insertion, de la santé au handicap, de la formation à l'emploi...

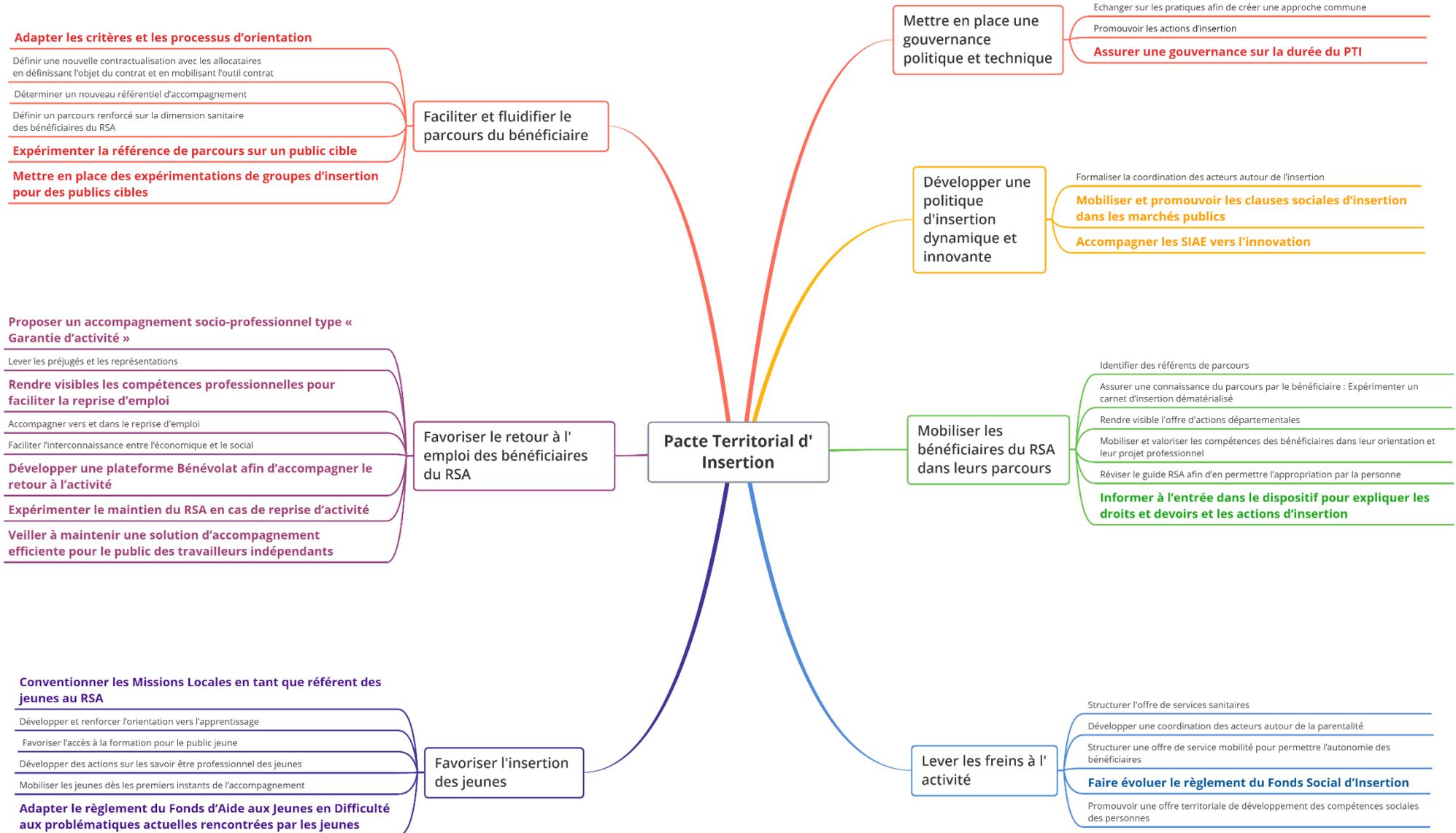
Ainsi, une chargée de mission a été recrutée spécifiquement pour en 2019 coordonner la conception du PTI, puis, à partir de 2020, pour le mettre en œuvre.

En 2019, des entretiens ont été réalisés avec 34 partenaires ou élus, 45 bénéficiaires ont été interrogés et 10 réunions de travail ont permis à 103 partenaires de concevoir des pistes, d'exprimer des idées d'innovations sociales qui permettront au PDI de se moderniser et plus largement, à chacun des acteurs locaux, de s'adapter pour une offre d'insertion ornaise performante et dynamique.

Le PTI, voté le 03/04/2020 est composé de 6 axes qui reprennent chacun plusieurs actions soit un total de 37 actions réparties en 2020, 2021 et 2022.

LE PTI ORNAIS 2020 – 2022 : AXES ET ACTIONS

Les actions ont été réparties sur les 3 années du PTI : 2020, 2021, 2022. Les actions prévues en 2020 sont celles portées en couleur sur la carte.





LE DÉPARTEMENT

Contact :

Monsieur Corentin Leroy
Chargé de mission insertion et développement social (Flers)
Pôle solidarités
Direction de l'action sociale territoriale et de l'insertion
Conseil départemental de l'Orne
13, rue Marchand Saillant - 61000 ALENÇON
Tél : 06 86 50 27 34 - Mail : leroy.corentin@orne.fr